

Ottignies Louvain-la-Neuve

Ville Universitaire d'Avenir
Jumelée avec
Jassans-Riottier (France)



BULLETIN

COMMUNAL

OFFICIEL

La nouvelle station d'épuration du Ry-Angon (Bois des Rêves) utilise le pouvoir auto-épurateur du ruisseau. Voir notre article en page 19.

N° 27

Décembre 1985

MESSAGE

Chers Concitoyens,
Chères Concitoyennes,

Pour notre Ville, l'année 1985 s'achève, hélas, dans la grande tristesse du décès foudroyant de Monsieur Joseph Pierson, par la perte, pour moi, d'un très fidèle et loyal ami politique et, pour les membres du Collège Echevinal, d'un collègue très efficace, assidu et optimiste.

Quelle séparation cruelle et brutale pour tous, dans notre Ville et, en particulier, pour tous ceux dont il s'occupait généreusement et sans ménagement personnel, que ce soit en sa qualité de véritable animateur de notre politique sociale, communale et régionale exprimée à la Présidence de notre plus grande Société d'Habitations Sociales ou de dirigeant de son entreprise professionnelle dont le label publicitaire était le symbole de sa volonté enthousiaste de mieux faire pour chacun.

Puisse son souvenir attachant et inoubliable d'excellent mandataire communal, tout entièrement voué au service de ses concitoyens, nous inspirer et nous encourager pour l'accomplissement des tâches communales à poursuivre sans relâche !

En dépit de ce chagrin et des soucis du chômage qui frappent encore tant de familles, l'année écoulée fut pourtant particulièrement féconde en événements et en décisions favorables pour notre Ville.

Le plus marquant, que nos concitoyens et tous ceux qui se sont joints à nous pour la circonstance n'oublieront pas de si tôt, fut, sans nul doute, la visite que Sa Sainteté le Pape Jean Paul II rendit à notre Ville et plus spécialement à notre Université Catholique de Louvain-la-Neuve, témoignant aussi, comme il a bien voulu me le dire lui-même, au moment de son départ, et à l'adresse de tous nos habitants, de ses remerciements pour l'accueil qu'ils ont réservé à l'U.C.L. lors de son transfert obligé et de toute la collaboration que nous y avons apportée ensemble depuis.

Pour tous ceux qui ont participé à cette encourageante visite et, en particulier, pour tous les services municipaux et universitaires qui l'ont si parfaitement organisée, sans aucun incident, ce fut, certes, un événement mémorable de leur vie et de l'histoire de notre Ville !

Mais au travers de chacun des Echevinats aussi l'activité fut intense en 1985.

L'année Européenne de la Musique et de la Jeunesse a été l'occasion d'initiatives et de célébrations animées par nos deux dames échevins qui ont la responsabilité de ces secteurs, que ce soit par des efforts accrus pour améliorer l'enseignement communal en familiarisant les enfants avec l'informatique, en modernisant, agrandissant ou construisant de nouveaux bâtiments scolaires communaux pour accueillir une population scolaire croissante de plus de mille enfants, mais également par l'organisation très réussie d'une Soirée musicale de la Jeunesse Ottintoise avec la participation de la Philharmonie Royale Concordia et ses 80 musiciens, en présence de près de 1.500 personnes, ou encore par la célébration de fêtes comme celle de Wallonie ou des kermesses à l'occasion desquelles la participation musicale locale sous toutes ses expressions fut soulignée.

Enfin, l'apothéose cette Année de la Musique fut la soirée symphonique au Centre Culturel avec la participation de 200 musiciens choristes et danseurs de notre Académie de Musique, des Chorales Royale St-Remi, le Chateau et des Pandors, de la Fanfare St-Jean des Bois de Limelette et de la Philharmonie Royale Concordia pour l'exécution de l'Oratorio Le Charpentier, œuvre créée pour la circonstance par le compositeur Michel Bero et le poète Marcel Ginion, tous deux issus du Brabant wallon et qui ont choisi Ottignies-Louvain-la-Neuve pour la création et la première représentation de leur œuvre.

Suivi huit jours plus tard par le grand concert donné dans l'église Saint-Remi pour clôturer les festivités remarquablement organisées pour célébrer son bicentenaire.

Dans le secteur des Travaux Publics, cette année, comme précédemment, une centaine de millions ont encore été affectés pour l'amélioration, l'équipement et le bon entretien de quelque 350 km de voiries, de trottoirs, d'égouts et de piétonniers répartis dans l'ensemble de notre Ville, y compris bien entendu, Louvain-la-Neuve, site public particulièrement difficile à maintenir en état de propreté.

Un effort d'intensification de l'éclairage public a été entamé pour répondre aux exigences d'une sécurité publique accrue. Enfin, tandis que s'effectuaient les travaux de la rue de Morimont, ceux de la rue Charles Dubois à Limelette, de l'avenue Nouvelle à Mousty, d'égouttage du Buston, du Vaux des Ry et du Pinchart sont en bonne voie de

réalisation tandis que les plans d'amélioration de la rue des Coquerées à Mousty, ainsi que ceux des rues du Charnois et du Moulin à Limelette sont lancées.

L'aménagement du territoire et la qualité de l'environnement ont été l'objet d'une attention particulière pour répondre à temps à la reprise du marché de la construction privée et aux impératifs du trafic par l'installation de ronds points de plus en plus nombreux, de chicanes et de contournements destinés à freiner la vitesse excessive des véhicules.

Les activités sociales qui tenaient à cœur de feu l'Echevin Joseph Pierson, en collaboration avec le C.P.A.S. ont poursuivi leur expansion d'autant plus importantes que la crise frappe plus durement les moins favorisés de nos concitoyens. Les négociations difficiles se sont poursuivies pour l'acquisition du terrain nécessaire au grand projet du Centre pour Personnes Agées et l'étude de solutions intermédiaires pour répondre à la demande pressante exprimée si sympathiquement par un groupe de membres très actifs et dévoués du Club des Seniors.

Les manifestations patriotiques, nos relations de Jumelage et le Commerce local ont reçu, tour à tour, une attention particulière par la célébration, en présence du Président du Sénat de France et du Maire de Jassans-Riottier, du 45^e anniversaire de la Bataille de la Dyle et du 40^e anniversaire de la Libération des Camps et par l'organisation de voyages sportifs et de solidarité municipale à Jassans et le déroulement d'une Semaine Commerciale Française, particulièrement réussie, par tous les commerçants de notre Ville tandis que la Foire Commerciale de Mousty célébrait, avec un succès croissant, son 25^e anniversaire.

L'ensemble de ces activités se sont déroulées dans les limites des moyens financiers mesurés dont les comptes annuels communaux, chaque fois en boni, démontrent une santé d'autant plus satisfaisante que la fiscalité communale quant à l'I.P.P. a été diminuée de 14 %, objectif que bien peu de communes peuvent se vanter d'atteindre !

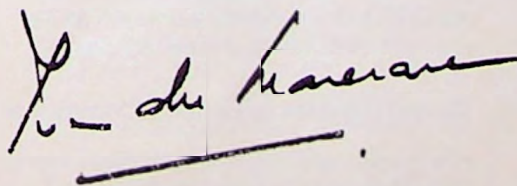
Bref, c'est donc avec un optimisme réfléchi que nous abordons 1986 qui célébrera le vingtième anniversaire de la décision du Conseil Communal d'Ottignies d'accueillir le transfert de l'U.C.L., le quinzième de la pose de la première pierre de Louvain-la-Neuve par le Roi, le 2 février 1971, et le dixième de la fusion réussie de nos anciennes communes d'Ottignies, Céroux-Mousty et Limelette.

Que de chemin parcouru, depuis, par notre Ville sur la voie des progrès que nous nous sommes assignés et qui viennent, tout récemment encore d'être consolidés par la décision de la Société Internationale Shell d'implanter, chez nous, ses laboratoires, source de nouveaux emplois ! Qu'elle soit donc la bienvenue, nous continuerons à veiller à son accueil comme aussi à toutes nouvelles opportunités qui pourraient encore se présenter !

Voici donc « Noss botroul del Brabant Wallon » bien positionné pour aborder avec confiance le XXI^{ème} siècle, dans 15 ans... demain... déjà !

C'est donc avec une enthousiaste confiance dans notre avenir et avec une très sincère affection que je souhaite à chacune et chacun de nos habitants une

Bonne et Heureuse nouvelle année 1986 !



Yves du Monceau
Député-Bourgmestre

Jean Sablon

Echevin des Travaux et des Affaires Rurales

Anne André

Echevin du Commerce, du Tourisme
et des Affaires Sociales

Jean de Fays

Echevin de l'Urbanisme
et de l'Aménagement du Territoire

Claire Delbrassinne

Echevin de l'Instruction
et de la Culture

Robert Delogne

Echevin de l'Etat-Civil, de la Jeunesse
et des Sports

SOMMAIRE

- Informations générales 5
- Agenda 10
- Industrie 10
- Cultes 11
- Culture 12
- Echos 16
- In Mémoriam 18
- Environnement 19
- L'histoire au fil du temps 20
- Jeunes 21
- Participation 24
- Santé 26
- Seniors 27
- Social 27
- Sports 29
- Tribune de l'opposition 30
- Autant savoir 32
- Dernière minute 33

Bulletin Communal Officiel distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres d'Ottignies-Louvain-la-Neuve

Avenue des Combattants 35
Tél. 010/41 40 72 - extension 18

Echevin de l'Information et de la Participation :
Jean de Fays

Secrétariat de Rédaction, Administration et Publicité :
José Desmet

Réalisation technique :
Photocomposition N. Dieu-Blondiau et Imprimerie J. Dieu-Brichart
Chaussée de la Croix 47
1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve
Tél. 010/41 50 24

- Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.
- Reproduction des textes autorisée en mentionnant l'origine complète.
- Reproduction des annonces commerciales interdite

Garde-robcs,
Commodcs, Bonheur du jour, Buffets
double corps, tables en Pin, Orme, fruitier
Des meubles anciens vraiment moins chers ?
Des bibelots étonnants, des bouquins, etc...

Tous les samedis de 10 à 18 h., au

passé simple...

4, chaussée Provinciale à Mousty Ottignies
(presque en face du Douaire)

DU NOUVEAU CHAQUE SEMAINE

Achetons meubles anciens et bibelots,
vidons maisons
Décapons également vos meubles

Téléphonez en semaine
au 010/61 32 77

PUBLICITE

Chère, la pub dans le Bulletin ?

Le Bulletin Communal : un media de contact

A l'intention de nos annonceurs, nous faisons brièvement la « photo » de notre journal.

Le Bulletin Communal Officiel c'est :
— Depuis 1977, une publication ponctuelle : 24 pages tous les trimestres. Le journal est attendu dans toutes les familles.

— 7.000 exemplaires distribués gratuitement dans toute l'entité. Nous touchons toute la population et les messages tant rédactionnels que publicitaires sont attendus.

— Les pages d'informations et d'illustrations relatives à la vie dans notre commune sont émaillées d'emplacements publicitaires. Le message commercial ne passe pas inaperçu.

Trop chère, la publicité dans le Bulletin Communal ?

— *En publicité, la qualité du support est importante. Dans ce domaine, nos annonceurs ne seront pas déçus.*

— *La conception graphique d'un message commercial est importante également. Notre équipe technique, si elle ne peut pas encore faire des miracles, mérite que vous lui fassiez confiance.*

— *La zone géographique de diffusion est limitée : les clients potentiels ne sont pas loin des annonceurs qui peuvent se rappeler à leur bon souvenir.*

Malgré la hausse constante des prix de fabrication, nos tarifs restent inchangés en 1986 et ils ne sont vraiment pas chers. Jugez-en :

	Tarif normal	Abonnement
Une page (21/29.7)	15.422.-	13.880.-
3/4 page	11.281.-	10.153.-
2/3 page	9.832.-	8.849.-
1/2 page	8.098.-	7.288.-
1/3 page	5.498.-	4.948.-
1/4 page	4.048.-	3.644.-
1/6 page	2.618.-	2.356.-
1/8 page	2.023.-	1.821.-
1/12 page	1.273.-	1.146.-
1/24 page	696.-	626.-

Un mot d'explication à ce propos :

— *Tarif normal :*
pour ceux qui se limitent à la publication d'une annonce occasionnelle.

— *Tarif abonnement :*
pour ceux qui envisagent la promotion de leurs produits pendant toute l'année. Si vous êtes dans ce cas,

remarquez les avantages que nous vous offrons : l'annonce vous coûte moins cher et vous ne devez vous en occuper qu'une seule fois. Donc, pas de soucis !

Notez également que le paiement se fait après parution de votre message, même pour le tarif « Abonnement ». Tout se fait en confiance !

Quand paraîtra le Bulletin Communal en 1986 ?

Nous vous aidons à établir votre calendrier publicitaire. Voici deux informations précieuses :

Dates limites pour la rentrée des annonces	Dates des sorties de presse du Bulletin Communal
17 février 1986	12 mars 1986
19 mai 1986	11 juin 1986
25 août 1986	17 septembre 1986
24 novembre 1986	17 décembre 1986

Si vous pensez qu'il ne faut pas arrêter de faire de la publicité pour voir si les affaires pourraient marcher quand même, alors contactez-nous le plus tôt possible !

Sécurité

Les points noirs de l'entité

Les accidents de la route constatés par la police communale sont en régression depuis 1982. C'est le résultat des efforts constants de l'Administration communale en vue d'améliorer la sécurité des usagers.

Pourtant, il subsiste quelques points noirs que nous avons localisés sur la carte ci-dessous. Prêtez-y une attention particulière afin de ne pas figurer sur la liste des prochaines victimes et de contribuer à leur disparition progressive.

Commentaires

Pour votre facilité, nous avons divisé le territoire de la ville en deux zones s'appuyant sur la rivière.

A. Rive gauche

1. Carrefour des routes de La Hulpe à Court-Saint-Etienne et de Céroux à Mousty (station d'essence) :

La route venant de Pinchart et se dirigeant vers Court-Saint-Etienne (route dite touristique) incite à des vitesses excessives malgré une limitation à 80 km/h. Si venant de Mousty, vous vous dirigez vers Céroux, soyez attentif aux véhicules arrivant de Court-Saint-Etienne (virage sur votre gauche).

2. Rue de Ferrière :

C'est une rue étroite avec des virages dangereux. Cédez le passage en vous garant sur les emplacements aménagés à cet effet.

3. Avenue Lambermont :

Dans la courbe, près du château de Rofessart, le chemin est bordé de tilleuls. En automne, lors de la chute des feuilles, l'endroit est particulièrement dangereux si vous ne respectez pas la limitation de vitesse imposée.

4. Pont de l'avenue de Jassans (écoles) :

Ne vous engagez pas sur ce pont très étroit sans vous assurer qu'aucun véhicule n'arrive en sens inverse.

5. Place de l'Aubépine :

De nombreux accidents à cet endroit ont été provoqués par des automobilistes distraits ne respectant pas le sens giratoire.



6. Route de Pinchart :

Cette importante transversale est parfois utilisée par des usagers inconscients amateurs de « vitesse pure ». Ce n'est pas la piste de Francorchamps mais bien une artère empruntée par de nombreux enfants se rendant à l'école toute proche. Soyez également attentif dans le « S » de Pinchart. Cela glisse souvent et il faut être acrobate pour négocier ce virage à plus de 40 km/h. !

7. Place de la Gare :

De cet endroit débouchent de nombreux véhicules dont les conducteurs — souvent pressés — ne respectent pas les règles de priorité.

8. Eglise du Centre :

C'est un carrefour très encombré aux heures de pointe. Soyez attentif aux règles de priorité en attendant l'amélioration projetée par l'Administration des Ponts et Chaussées.

9. Débouché de la rue Berthet :

Pour les usagers venant de Franquegnies et se dirigeant vers Nivelles, cette voie peut constituer un raccourci... qui coûte cher. Un conseil : rejoignez la chaussée Provinciale par la Place de l'Eglise où une signalisation lumineuse facilitera vos manœuvres !

B. Rive droite :

10. Carrefour St-Jean-des-Bois :

Si vous vous dirigez vers Wavre, respectez le signal « stop » et assurez-vous qu'aucun véhicule venant de Wavre ne se dirige vers Louvain-la-Neuve. Attention également aux véhicules venant de Louvain-la-Neuve !

11. Chaussée de la Croix :

C'est une artère fort encombrée aux heures de pointe et dont la bande de roulement est encore encombrée par le stationnement alternatif. Au sommet de cette artère, à l'endroit où elle se divise en deux branches, de nombreux enfants la traversent pour rejoindre le complexe scolaire voisin.

12. Rue du Bauloy :

C'est un chemin étroit non pourvu de trottoirs où la vitesse est limitée à 40 km/h. Les piétons y circulent nécessairement sur la voirie.

13. Débouché de la route du Longchamps sur l'avenue de Lauzelle : Si vous sortez du quartier de l'Hocaille en direction d'Ottignies ou de la N.4 respectez le signal « stop ».

14. Route N.4 :

Malgré la présence d'une signalisation lumineuse à tous les carrefours, la vitesse reste excessive sur cette voie axiale. Soyez attentif aux feux oranges, cela vous évitera des coups de frein désespérés et des tamponnements coûteux et dangereux.

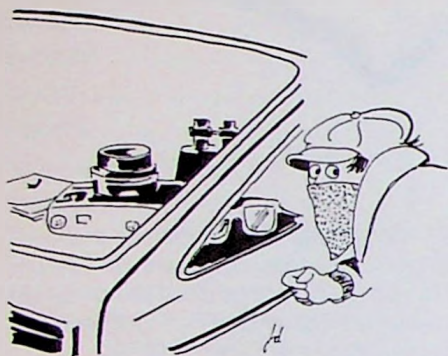
Nous terminons en rappelant que la priorité de droite est d'application sur tout le territoire de la ville et que tout conducteur doit rester maître de sa vitesse. Il en va de la sécurité de chacun.

CGGER

NOUS SOMMES À VOS CÔTÉS

Votre auto n'est pas une vitrine !

Une voiture que l'on vide de son contenu y compris moteur, siège et compte-tours pendant la nuit ou au cours d'une journée de détente, cela n'est pas un banal fait divers qui n'arrive qu'aux autres ! Même si vous faites encore partie des automobilistes épargnés par le mauvais sort, votre tour viendra peut-être si vous manquez de prudence...



Il n'est pas rare de rencontrer des autos ressemblant à des étalages de grands magasins. Tout y est exposé : appareils photos, sacoche, attaché-case, documents de bord et même les carnets de chèques. Quelles cibles attrayantes pour les malfrats de passage !

Ne serait-il pas plus simple de cacher tous ces objets dans le coffre ou de les emporter ?

Le comble évidemment est de laisser les portières, les vitres et le coffre ouverts. C'est une véritable invitation ! Même si vous ne vous absentez qu'un court instant...

Bien sûr, il faut retirer la clef de contact en quittant le véhicule. Mais vous rendez la tâche encore plus difficile aux voleurs en tournant les roues dans la direction du trottoir ou en bloquant la direction.

Vous vous êtes bien entendu aperçu de l'augmentation constante du prix du carburant et vous ne souhaitez pas jouer le rôle de l'assistance publique. C'est donc avec raison que vous avez équipé votre réservoir d'un bouchon à clef. Plus question de siphonner chez vous !

Votre auto est probablement équipée de divers appareils destinés à en augmenter le confort. Ces petites choses utiles et pratiques attirent malheureusement les voleurs. Aussi

nous vous conseillons de les marquer à l'aide d'un poinçon ou d'un marqueur à encre indélébile et d'en dresser une liste que vous conserverez en lieu sûr.

Comment procéder ?

Le numéro gravé sur le matériel devrait être composé, par exemple, de la manière suivante : P 1 AG 123456 C. Pour que ce numéro ne soit pas un rébus, voici comment il se décompose :

P = prévention

1 = n° d'ordre dans la liste

AG 123456 = n° de votre carte d'identité

C = crime.

Votre liste comportera 6 colonnes reprenant les indications suivantes :

1. Numéro gravé sur le matériel (P 1 AG 123456 C)
2. Nature de l'objet (radio)
3. Marque du matériel (Sony)
4. Type de matériel (TC 30)
5. Numéro de fabrication (VZ 3258)
6. Particularités (bouton de volume cassé)

Ainsi vous aurez une chance raisonnable de récupérer les objets volés car leur valeur de revente est considérablement diminuée.

Si vous considérez que les sécurités prévues par le fabricant sont insuffisantes ou peu fiables sachez qu'il existe sur le marché des dispositifs mécaniques ou électroniques antivols qui compliquent singulièrement la tâche des voleurs. Votre garagiste habituel pourra vous conseiller.

Il est pourtant bien évident qu'un voleur disposant de suffisamment de temps et de moyens viendra à bout de n'importe quel système de sécurité. Alors, que faire si vous êtes malgré tout victime d'un vol ?

Déclarez-le à un des organismes ci-dessous :

— Brigade de Gendarmerie : rue de la Sapinière, 10 - Tél. 41 4342

— Police Communale : avenue des Combattants, 26 - Tél. 41 4503.

Voici le gel :

Protégez vos canalisations

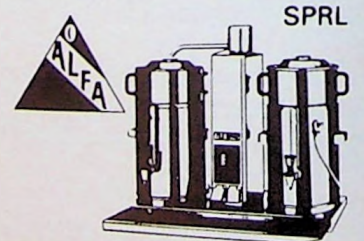
Des canalisations d'eau qui se rompent à cause du gel, ce n'est pas exceptionnel. Les dégâts vous seront portés en compte par la Compagnie des Eaux. Alors, soyez prévoyants !

Certaines canalisations se trouvent dans des locaux non chauffés. D'autres se trouvent à l'extérieur. Protégez-les du gel en les chauffant. On vend dans le commerce des boudins isolants spécialement étudiés.

N'oubliez pas les compteurs d'eau, particulièrement fragiles.



ALFA



Alfa rapid • Alpha Quick • Unic
Bravilor • Bonamat

Machines à café pour collectivités
et secteur Ho-Re-Ca

Série Thermo : Nouveauté

Place du Centenaire 4
1341 Ottignies (Mousty)

Tél. : 010/61 4950

INFORMATIONS GENERALES

Trottoirs encombrés, piétons en danger !

Les trottoirs encombrés obligent les piétons à descendre sur la chaussée. C'est parfois à ce moment que survient l'accident. A qui la faute et avons-nous encore le souci de nos concitoyens ?

Chacun peut évidemment avoir besoin de matériaux ou de marchandises encombrants qu'il devra entreposer momentanément sur le trottoir. Dans ce cas, il est conseillé de réduire au maximum le temps d'occupation du domaine public. Mieux : prévoir si possible, un passage pour les piétons et principalement les poussettes et autres voitures d'enfants.

En cas de travaux de construction, il est recommandé de préparer le mortier sur le chantier même et non pas sur le trottoir comme on le voit parfois. De toutes manières, si le trottoir est sali il est évident qu'un coup de balai sera le bienvenu.

Voilà pour les temps ordinaires. Reste la période de neige et de gel dans laquelle nous sommes entrés depuis le mardi 19 novembre.



Il est bien entendu inconcevable, lorsqu'il gèle, de verser de l'eau sur le trottoir. Cela ferait peut-être une jolie glissoire pour les enfants mais un dangereux miroir pour les autres usagers et notamment les personnes âgées.

S'il neige, balayez votre trottoir mais ne le laissez pas nu ! Répandez-y des cendrées ou du sable, cela empêchera la formation de plaques de verglas.

Une recommandation peut-être ? Dégagez également les avaloirs et les rigoles situées en face de votre domicile.

Pour terminer, nous voudrions évoquer le cas des automobilistes qui mettent leur véhicule en stationnement sur le trottoir. Est-il bien nécessaire de gêner inutilement les autres usagers sans prévoir une bande praticable d'au moins un mètre de largeur ? Cette infraction est clairement prévue aux articles 23.1 - 1° et 24 - 1° du Code de la Route.

Alors, soyez fair-play et pensez-y : trottoirs encombrés, piétons en danger !



La nouvelle Renault 5.

Elle est nouvelle dehors et dedans. Encore plus économique et dotée d'une technologie d'avant-garde. La nouvelle Renault 5, la Super 5, va étonner.

Consommation la plus basse au monde pour un moteur à essence. Espace intérieur agrandi notamment par de nouveaux sièges monorace.

Commande à distance des portes et vitres électriques (sur la version TSE), symbole d'un confort exceptionnel.

Partez à sa découverte.



La Renault Super 5.



Concessionnaire

Garage Renard et Fils

Avenue provinciale 51

1341 Ottignies-Louvain-la-Neuve

Tél. 010/61 4762 - 61 4763

spri

INFORMATIONS GENERALES

Divers

Nouvelles cartes d'identité : c'est parti !

La carte d'identité nouvelle est arrivée. Elle est blanche et verte et son format est pareil à celui du permis de conduire. Elle facilitera votre circulation à l'intérieur de l'Europe et s'altèrera moins vite car elle est plastifiée du côté recto.

Dans notre Ville, sa mise en circulation a déjà commencé pour les jeunes âgés de 12 à 16 ans.

Bref rappel historique

La première carte d'identité belge fut mise en service à partir de 1919. Elle avait succédé à un document rendu obligatoire sous l'occupation allemande de 14-18. C'était un document à trois volets produit par les Administrations Communales en collaboration avec un imprimeur local. Il va sans dire que ces dispositions faisaient la part belle aux fraudeurs de tous poils.

En 1950, la nouvelle carte ne comportait plus que deux volets et était fournie directement par le Ministère de l'Intérieur avec un numéro d'ordre distinct.

En 1967 apparut la carte que nous utilisons actuellement.

En 1982 et en vue de permettre une circulation plus facile des citoyens à l'intérieur des pays européens, la Belgique a décidé d'adopter une nouvelle carte d'identité reconnue au niveau international.

Pourquoi une nouvelle carte d'identité ?

Tout d'abord parce que tous les systèmes antérieurs permettaient de multiples infractions. Souvenez-vous : vols de cartes vierges dans les locaux des administrations, fabrication de fausses cartes... Ainsi cet ancien détenu qui avait eu l'audace incroyable de faire paraître une annonce ainsi libellée : « Recherchons représentants. Envoyez votre curriculum vitæ et carte d'identité à la boîte postale suivante... » Véridique ! En spéculant sur la crédulité

des gens, il s'était procuré plusieurs cartes sur lesquelles il avait placé sa photo. Avec les nouvelles cartes ce genre de falsification ne sera plus possible.

La normalisation des documents tels que carte de banque, permis de conduire, carte de sécurité sociale, justifie la mise en circulation de la nouvelle carte d'identité.

Description de la nouvelle carte

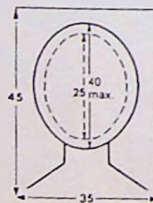


Notre illustration vous donne une idée du nouveau document. Précisons toutefois qu'il sera blanc au recto et vert au verso et qu'il aura les dimensions de 10,5 cm x 7,4 cm.

Il n'existe pas de zone à lecture optique sur la nouvelle carte, ceci afin de protéger la vie privée des citoyens.

Le recto sera plastifié.

La photo



La photo doit évidemment être récente et de préférence en noir et blanc. Le fond doit être blanc. Le format sera de 35 x 45 mm sans bords. La hauteur de la tête, mesurée au bas du menton jusqu'au sommet de la tête aura entre 25 et 40 mm maximum.

Les mentions facultatives

Au verso de la nouvelle carte d'identité se trouve une vignette sur laquelle figureront, à la demande écrite du titulaire, les mentions suivantes :

- numéro d'identification au Registre National
- nom et prénom de son ex-conjoint
- groupe sanguin.

A propos du groupe sanguin, signalons que la mention est établie sur base d'une attestation à demander avant la convocation au bureau de la population. Ce document peut être délivré soit par :

- les labos spécialisés des services de la Croix-Rouge ;
- les labos universitaires ;
- les médecins biologistes agréés par le Ministère de la Santé Publique.

Notez que cette attestation est délivrée après un double examen pratiqué à des dates différentes.

N° d'ordre de la carte d'identité	
Nom de famille de plus de 62 lettres et espaces	
Oblig. : nom et prénom de l'époux(se) Facult. : veuf, veuve (V), divorcé(e) (D)	
N° Reg. national	Gr. sanguin
Chang. d'adresse à l'intérieur de la commune où la carte d'identité a été émise	
Statut de minorité prolongée	
Canne blanche (A.R. 25.8.54)	
Déchéance du droit de conduire	

Renouvellement de la carte

Les nouvelles cartes seront mises en circulation progressivement sur une période de cinq ans en commençant par la tranche d'âge allant de 12 à 16 ans.

A l'heure où paraîtront ces lignes les habitants concernés par cette opération auront déjà reçu une convocation émanant de nos services. Ils doivent se munir de :

- la convocation
- l'ancienne carte d'identité
- une photo répondant aux normes prescrites
- une somme précisée par l'Administration Communale.

Notre Bulletin vous informera régulièrement de l'état d'avancement de l'opération et de la tranche d'âge intéressée.

Nous reviendrons prochainement (en mars 1986) sur la procédure à suivre en cas de perte ou de vol de votre nouvelle carte d'identité.

INFORMATIONS GENERALES

Une balayeuse pour L.L.N.



Stache

Nos concitoyens connaissent bien ce type de véhicule qui circule régulièrement dans les rues de l'entité.

Une nouvelle unité spécialement équipée vient d'être acquise. Elle est affectée au site universitaire où elle fonctionne tous les jours. Grâce à ce nouveau matériel les rues piétonnes de Louvain-la-Neuve seront plus propres et plus agréables. Heureuse et indispensable initiative du Collège échevinal.



Alimentation générale
Fruits et légumes
Rayons charcuterie,
fromage et boulangerie

S.P.R.L. Bertholet et Fils
Avenue de la Résistance, 26
Petit-Ry - Ottignies
Tél. : 010/420422

Ouvert du mardi matin au dimanche soir

Janvier, le mois des miliciens

Le mois de janvier est important pour les jeunes gens inscrits sur les listes de la milice. L'intérêt de chacun est de prendre contact

avec le bureau de la Milice situé au premier étage de l'Hôtel de Ville pour régler les problèmes que nous évoquons ci-dessous.

L'importance des opérations de milice

Le contingent d'une levée est le résultat d'un ensemble d'opérations dont nous vous donnons un aperçu basé sur les chiffres de 1984 :

1. Nouveaux inscrits dans la levée	161
— par sursis	357
— par renonciation au sursis	28
Total	546
2. Miliciens éliminés de la levée	
— par sursis	397
— par renonciation au sursis	38
Total	435

On obtient le total des miliciens de la levée en soustrayant les éliminés des nouveaux inscrits.

Résultat : 111.

De ce nombre, il faudra encore soustraire les demandes de dispenses, libérations et exemptions. Soit, pour 1984 : 40.

Le calcul du contingent de la levée est dès lors très simple :
 $546 - 435 - 40 = 71$.

Cet exemple démontre à suffisance l'importance des diverses demandes introduites généralement au courant du mois de janvier.

Divers cas pratiques

Si vous appartenez à la levée de 1987 vous aurez reçu un avis de l'Administration Communale vous informant des diverses démarches à introduire. Vous savez donc que vous devez vous présenter au bureau de la Milice au cours du mois de janvier 1986 pour solliciter un sursis, une dispense ou une exemption.

L'attention des miliciens dont un frère ou une sœur accomplit ou a accompli un service actif est attirée sur le fait qu'ils peuvent solliciter la dispense en vertu des lois sur la milice.



Les miliciens qui sont aux études doivent introduire une demande de sursis accompagnée d'une attestation délivrée par les établissements scolaires.

Beaucoup d'autres cas, comme soutien de famille par exemple, peuvent être examinés par le service compétent.

Vu la complexité des problèmes de milice, n'hésitez pas à contacter le bureau de la Milice.

Philippe Gomez

assureur conseil (courtier agréé) - prêts - épargne

spécialiste en revenu garanti,
assurances pension et prêts hypothécaires

Try Martin 5 (Hocaille Clos)
1348 Ottignies LLN

Tél. 010/41 8737

Janvier

Du mardi 7 au jeudi 16 janvier :
Centre Culturel - Expo Sylvia Noble

Mardi 7, mercredi 8 :
Centre Culturel - 20 h. - Exploration
du Monde : Soleil du Portugal

Dimanche 11 :
Centre Culturel - 15 h. - « Le jeu du
Ménestrel » - Opéra

Mercredi 15, jeudi 16, samedi 18,
dimanche 19 :
Centre Culturel - 20 h. 15 - « Les
Filles » par le Théâtre des Galeries

Mardi 22 :
Centre Culturel - 15 h. - « Tout l'mon-
de », chansons pour enfants par
Mamémo (spectacle présenté à
l'Olympia en novembre 1985)

Samedi 25,
Centre Culturel - Concert Cairen

Mardi 28 au samedi 1^{er} février :
Théâtre Jean Vilar - « Le Misanthrope »
de Molière par l'Atelier Théâtral

Mercredi 29 :
Centre Culturel - 20 h. 15 - « Vous
serez mes Juges » de C. Masoni

Février

Du lundi 3 au vendredi 7 :
Centre Culturel - Exposition et anima-
tions « Livres d'enfants »

Mardi 4, mercredi 5 :
Centre Culturel - 20 h. - Exploration
du Monde : « Merveille de Chine »

Jeudi 6, vendredi 7 :
Centre Culturel - 20 h. 15 -
« Les Ronds de Cuir »

Du vendredi 7 au vendredi 28 mars :
Musée de Louvain-la-Neuve - 10^e
anniversaire de l'asbl « Néon » (bijoux,
sérigraphies, sculptures...)

Jeudi 13, vendredi 14, samedi 15 :
Centre Culturel - 20 h. 15 - « Drôle de
cadeau » par le Théâtre National

Jeudi 27 :
Centre Culturel - 20 h. 15 - « La
Machine infernale »

Du vendredi 28 au vendredi 28 mars :
Théâtre Jean Vilar - « Une Petite
Douleur » de Harold Pinter par l'Atelier
Théâtral

Mars

Mardi 4, mercredi 5 :
Centre Culturel - 20 h. - Exploration
du monde : « Texas »

Samedi 8 :
Centre Culturel - 20 h. - Concert par
la Philharmonie Concordia

Mercredi 12 :
Centre Culturel - 20 h. 15 - « Elles
sont à tuer » (théâtre)

Samedi 15 :
Centre Culturel -
Bal du Ministre Féaux

Mardi 18, mercredi 19, jeudi 20 :
Centre Culturel -
Revue des Ingénieurs

Vendredi 21 :
Centre Culturel -
Souper de « Vie Féminine »

Vendredi 21 :
Salle Cerousiana -
« In djou à St Fostène » et « Qui
n'eûre est-i ? » de Georges Charles,
par la troupe « Art et Plaisir » (voir
rubrique « Culture »)

Samedi 22 :
Stymont - 20 h. -
Feu de la St-Grégoire

Dimanche 23 :
Salle Cerousiana - « Imbaras pou in
mwart », par le Cercle « Art et Plaisir »

Mercredi 26 :
Centre Culturel - 15 h. - « Château de
Sable » par le « Théâtre Musical
Possible »

SHELL Louvain-la-Neuve

C'est décidé : la firme SHELL va implanter un complexe de laboratoires dans le parc scientifique de Louvain-la-Neuve.

La nouvelle est d'importance. En effet Shell s'établira sur 20 ha dans le zoning de l'U.C.L. Dans un premier temps, 10 ha seront affectés à la construction de laboratoires qui emploieront 160 personnes (avec une capacité de 240 emplois à long terme).

Les travaux débiteront au cours du premier trimestre de l'année 1986 et représenteront globalement un investissement de 1,2 milliards.

La lutte pour l'emplacement a été serrée car tout le monde en voulait ; les pays voisins et Leuven et Bruxelles aussi. Les rapports très cordiaux entre les dirigeants de la firme et les autorités communales ont certainement pesé dans le choix qui s'est finalement opéré.

Nous reparlerons prochainement de cette implantation.

Bien Manger, à Bon Prix



Pizzeria - Restaurant « Le Carolo »

Cuisine italienne et française
Centre Commercial du Douaire
Ottignies-Louvain-la-Neuve

Restauration non stop
Tous les jours de 11 h. 30 à 23 h.
Dimanches et jours fériés de 11 h. 30 à 16 h.

Réservation souhaitée : Tél. 010/41 7872
Cadre, réception et service agréables

CULTES

Par où souffle l'Esprit :

Nos communautés paroissiales

La Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve compte 8 communautés paroissiales catholiques auxquelles il faut encore ajouter les communautés protestantes et islamiques. Il nous paraît utile de vous en communiquer les coordonnées et celles de leurs pasteurs.

A. Culte Catholique

01. Les Paroisses

1. Paroisse St-Remi (Centre)

Curé-Doyen : Jacques Dereau
Diacre : Bernard Buchel
Av. des Combattants, 42 - Ottignies
Tél. 41 50 31

Conseil de Fabrique :
Président : André Léger
Rue du Tavernier, 4 - Ottignies
Tél. 41 58 35

2. Communion de Louvain-la-Neuve (St-François d'Assise)

Curé : Raymond Thysman
Rue de l'Hocaille, 16/102
Louvain-la-Neuve
Tél. 41 97 18

Vicaire : Philippe Mawet
Voie du Roman Pays, 19
Louvain-la-Neuve
Tél. 41 74 54

Conseil de Fabrique :
Président : Jean-Claude Bodeux
Av. du Marathon, 14
Louvain-la-Neuve
Tél. 41 70 75

3. Paroisse Notre-Dame (Mousty)

Curé : Victor Chambille
Rue de la Station, 1 - Céroux-Mousty
Tél. 41 66 39

Conseil de Fabrique :
Président : Paul Grosjean
Rue du Culot, 5 - Céroux-Mousty

4. Paroisse N.D. du Bon Secours (Céroux)

Curé : Paul De Troz
Pl. Communale, 1 - Céroux-Mousty
Tél. 61 10 31

Conseil de Fabrique :
Président : Henri Goies
Grand'Rue, 94 - Céroux-Mousty
Tél. 61 34 37

Paroisse St-Géry (Limelette)

Curé : Jean-Louis Liénard
Rue du Presbytère, 2 - Limal
Tél. 41 37 03

Président : Henri Sténuit
Av. de Jassans, 3 - Limelette
Tél. 41 49 31

Paroisse SS. Marie et Joseph (Blocry)

Curé : Etienne Amaury
Rue de l'Invasion, 121 - Ottignies
Tél. 41 35 71

Conseil de Fabrique :
Président : Raoul Pierre
Rue de l'Invasion, 77 - Ottignies
Tél. 41 77 45

Paroisse St-Joseph (Rofessart)

Curé : Michel Dupire
Rue du Presbytère, 2 - Limal
Tél. 41 37 03

Conseil de Fabrique :
Président : Louis Contzen
Av. De Cuyper, 13 - Limal

8. Paroisse St-Pie X (Petit-Ry)

Curé : Théo Vandermosten
Av. St-Pie X, 1 - Ottignies
Tél. 41 55 30

Conseil de Fabrique :
Président : Guy Beudelot
Av. Franklin Roosevelt, 15 - Ottignies

02. Les Congrégations religieuses

1. Les Pères Rédemptoristes

Prieur : R.P. José Loward
Rue de Renivaux, 25 - Ottignies
Tél. 41 51 13

« Le Retraite »

Resp. :
R.S. Marie Emilienne Vandenbulcke
Av. St-Pie X, 5 - Ottignies
Tél. 41 61 74

3. Les Petites Sœurs de l'Assomption

Prieure : R.S. Godelieve Proost
Rue Montagne du Stimont, 38
Ottignies
Tél. 41 41 53

4. Les Annonciades

Supér. : R.S. Andrée Descamps
Sent. du Biéreau, 10 bis
Louvain-la-Neuve
Tél. 41 70 79

5. Communauté Jésuite

Prieur : R.P. de l'Arbre
Av. du Marathon, 10
Louvain-la-Neuve
Tél. 41 81 08

6. Les Dominicaines Contemplatives

Prieure : R.S. Simone Baudin
R. de Renivaux, 29 - Ottignies
Tél. 41 36 05

7. Monastère St-André

Prieur : R.P. Martin Neyt
Allée de Clerlande, 1 - Ottignies
Tél. 41 74 63

8. Les Sœurs Tertiaires Capucines

Resp. : Sr Carmen Ramirez
Rue du Roi Albert, 27 - Ottignies
Tél. 41 07 67

9. Monastère Ste-Gertrude

Prieure : Mère Marie Claes
Rue Haute, 58 - Louvain-la-Neuve
Tél. 41 79 80

10. Séminaire St-Paul

Président : Abbé André Léonard
Rue du Cheval d'Arçon, 2/2
Louvain-la-Neuve
Tél. 41 03 13

11. Séminaire Notre Dame d'Espérance

Av. Albert 1^{er} - Limelette
Tél. 41 34 81

B. Culte Protestant

Communauté Protestante de Wavre-Ottignies-Louvain-la-Neuve

Pasteur : J.M. Bouillon
Rue des Bruyères, 12
Louvain-la-Neuve
Tél. 41 18 32

Eglise Evangélique Libre

Pasteur : Etienne Bracke
Clos du Grand Feu, 15 - Ottignies
Tél. 41 11 28

Eglise Evangélique des Assemblées de Dieu et de Belgique

Pasteur : R.C. Smith
Av. des Citeaux, 45 - Louvain-la-Neuve
Tél. 41 08 66

C. Culte Islamique

Mosquée : Pl. des Sports, 2
Louvain-la-Neuve

Ets **Stuyckens Jules & Fils** sprl

Chaussee Provinciale 71-73
1341 Céroux-Mousty
Tél. 010 61 22 90 - 61 30 46



Tourisme · Poids lourds · Agricoles · Genie civil
Neige et à clous · Neufs · Rechappés

Au Centre Culturel

Le Centre Culturel vous fait

Un drôle de cadeau

Un drôle de cadeau, c'est une drôle de comédie. L'aventure d'un brave parisien chargé de porter à Staline un cadeau pour son soixantième anniversaire et qui revient... 7 ans plus tard.

La pièce a remporté un énorme succès à Paris.

Voilà ce qu'en disait le Nouvel Observateur :

« L'anecdote compte moins que la drôlerie avec laquelle Jean Bouchaud a traité ce petit tableau de mœurs. Tout y est juste, vivant, chaleureux, — avec l'ironie qu'ajoutent les désillusions qui ont suivi. »

et l'Express

Jean Bouchaud, impitoyable, signe un pamphlet d'une verve vengeresse et navrée. Il pourrait paraître anachronique s'il ne dénonçait pas une soumission aux mots d'ordre et un angélisme qui n'ont pas pris une ride. Le rire, ici, relève de la salubrité publique. Il ne pardonne pas.

Cette pièce sera jouée par le Théâtre National avec Anne Marev, Michel de Warzee, Françoise Oriane, etc... les 13 - 14 et 15 février à 20 h. 15 au Centre Culturel d'Ottignies.



Ascenseur pour handicapés

L'Administration Communale et les responsables du Centre Culturel ont le souci du service au public. Récemment un ascenseur vient d'être installé qui permettra l'accès de la grande salle aux handicapés.

On a profité de cet aménagement pour transférer les bureaux du 1^{er} étage à l'avant du bâtiment.

En outre, un téléphone accessible au public sera installé dans le Foyer situé au rez-de-chaussée.

Centre Culturel :

Ne résistez pas aux Filles !

Vu l'énorme succès qui s'annonce pour le spectacle des fêtes « Les Filles » que viendra donner le Théâtre des Galeries au Centre Culturel, outre les représentations des mercredi 15, jeudi 16, samedi 18 janvier (20 h. 15), une représentation supplémentaire aura lieu le dimanche 19 janvier à 16 heures.

Un prix spécial sera offert pour cette séance supplémentaire à tous les groupes de 10 personnes minimum (200 F au lieu de 390 F).

Ne résistez pas aux filles... pardon ! aux Filles. Majusculement drôles. Superbement coquines. Immensément quiproquesses !

Venez rire aux aventures de ces filles qui ne sont pas des filles (dans le mauvais sens du terme), tout en ayant l'air d'en être. Elles vous attendront au Centre Culturel. (Rens. : 41 44 35).

Librairie

Articles de bureau

Fournitures scolaires

Gamme complète des stylos

- Waterman • Parker •
- Mont Blanc • Scheaffer •

Librairie du Centre

Boulevard Martin 16
1340 Ottignies Tél. 010/413672

Trois comédiennes d'Ottignies

Au cours de la présente saison artistique nous aurons le plaisir d'applaudir trois comédiennes originaires d'Ottignies :

Myriam Thyron, dans « Le Cardinal d'Espagne »

Pierrette et Francine Laffineuse, dans « La Vie Parisienne ».

Informations

Art et Plaisir : 40 ans sur les planches

Le dynamisme culturel des habitants de Céroux n'est pas nouveau. Ainsi, au lendemain de la Libération, quelques amateurs de théâtre se réunirent pour fonder une troupe locale. Leurs prétentions n'étaient pas bien grandes : ils jouaient pour le plaisir. D'où le nom de leur troupe : « Art et Plaisir ».

Le temps a passé. Certaines têtes ont changé. Mais le cercle est toujours bien vivant. Au mois de mars 1986 il fêtera ses 40 années d'existence.

A l'affiche de ce 40^e anniversaire nous découvrons le programme copieux qui se déroulera entièrement à Céroux, berceau de ce sympathique groupe de théâtre dialectal :

VE 21.3 — Cérousiانا — 20 h. — 2 pièces en 1 acte de Georges CHARLES : « In djou à St Fostène » et « Qui n'eûre est-i ? »

SA 22.3 — Cérousiانا — Séance académique au cours de laquelle seront reçus tous les membres ayant fait partie de la troupe depuis sa fondation. Ambiance musicale assurée par l'orchestre DAN HARNEYX reconstitué à cette occasion.

DI 23.3 — Eglise N.D. du Bon Secours (Céroux) : Messe en wallon. Cérousiانا — 15 h. — Pièce en 1 acte « Imbaras pou in Mwât ». En complément : Marion et l'Ensemble Instrumental de Lasne.

Ets Renard sprl
Hobby Center

Avenue des Combattants, 92
1340 - Ottignies
Tél. : 010/41 41 74

BOIS

50 ans d'expérience

Ouvert du lundi au samedi de 9 h. à 18 h.

CULTURE

Toute l'année, chaque vendredi,
sur le parking du Douaire :

Le Discobus, un service pour vous faire plaisir

Chaque année le Discobus n° 3 prête quelque 2.000 disques et musicassettes aux habitants de notre région. Dans notre Ville il stationne chaque vendredi de 15 à 16 h. sur le parking du Douaire. C'est un endroit central facile à rejoindre. Mais que pouvez-vous exactement trouver dans cette « discothèque à roulettes » ?

Le Discobus met à votre disposition :

une collection de 15.000 disques, musicassettes et disques compacts dans les différents domaines de :

- la musique classique, l'opéra, l'opérette
- la musique rock et la « black music »
- le folklore et la musique ethnique
- le jazz
- la chanson française et le cabaret



- l'histoire
- la littérature (théâtre, prose, poésie)
- les contes, chansons et danses pour enfants
- la musique de films
- le bruitage et les documents sonores
- les cours de langues et les disques didactiques

une collection de vidéocassettes socio-culturelles
— des vidéogrammes documentaires (accessibles sur commande)

Avis aux enseignants

Grâce à un accord intervenu entre le Ministère de l'Education Nationale et la Médiathèque de la Communauté française de Belgique asbl, tous les enseignants en fonction pourront obtenir une inscription annuelle gratuite en s'adressant directement au service de prêt.

Pour tout renseignement :
Tél. 081/226284.

Porte ouverte sur le folklore
latino-américain :

La Casa de Las Penas

Il y a quelques jours, deux étudiants de l'U.C.L. originaires d'Amérique Latine, ont poussé la porte de Mme Claire Delbrassinne, échevin de la Culture et lui ont remis le sympathique message que voici. Si vous aimez les traditions de leur pays, rejoignez-les à la « Casa de Las Penas ».

Le « Centre Culturel Latino américain » organisé en association sans but lucratif se situe au beau milieu du site universitaire de Louvain-la-Neuve. A quelques pas de la gare, « La Casa de Las Penas » vous accueillera dans une ambiance particulière hors des sentiers battus.

Nous devinons aisément que « Casa » signifie maison, mais que

veut dire « Pena » ? La traduction de ce signifiant ne se trouve dans aucun dictionnaire. Une pena, ça ne s'explique pas plus que ça ne se traduit, une pena ça se vit de l'intérieur.

Chaque vendredi soir, dès 20 heures, musique, ambiance latine où se cotoient folklore et chanson autour d'un repas typique d'un continent vivace, voilà le sens du signifiant pena. Vous y trouverez de quoi vous dépayser le temps d'une soirée, l'occasion d'un voyage en Amérique latine comme si on y était et ce à très peu de frais.

La « Casa de Las Penas », c'est aussi la rencontre informelle et l'échange culturel. Rapports humains et culture s'échangent cordialement dans une atmosphère bon enfant, un peu comme si les barrières et limites s'estompaient plus facilement qu'ailleurs, le temps d'un soir ou d'un midi d'échange interculturel.

La Casa reconnue comme centre

d'éducation permanente organise une série d'activités culturelles précises dont notamment un cours de langue espagnole :

- les mardis de 18 à 20 heures pour débutants
- les jeudis de 18 à 20 heures pour intermédiaires
- les lundis de 20 à 22 heures pour avancés.

Au-delà de ces cours, des séminaires, conférences et projections font de cet endroit ouvert à tout un chacun, un lieu de diffusion culturelle.

N'hésitez sous aucun prétexte à pousser la porte dans un esprit de saine et franche découverte, vous ne serez pas déçu !

Adresse de contact :
A.S.B.L. La Casa de Las Penas
Rue des Wallons, 16
1348 Louvain-la-Neuve
Tél. 41 9968

Passage du Bibliobus en 1986 à Limelette

8.1 - 22.1 - 5.2 - 19.2 - 5.3 - 19.3
2.4 - 16.4 - 30.4 - 14.5 - 28.5 - 11.6 - 25.6
9.7 - 27.8 - 10.9 - 24.9
8.10 - 22.10 - 5.11 - 19.11 - 3.12 - 17.12

Parvis St-Gery : 13 h. 20 - 14 h. 30
Place de l'Europe : 14 h. 35 - 15 h. 00
Ecole (Jassans) : 15 h. 05 - 15 h. 50
Place de l'Aubépine : 16 h. 15 - 17 h. 15

Echo

VILLE D'OTTIGNIES - LOUVAIN-LA-NEUVE
1985 ANNÉE de la MUSIQUE



Pas de fausses notes pour l'Année de la Musique

Beaucoup d'entre vous auront apprécié les différentes manifestations tant spontanées qu'officielles organisées dans notre Ville dans le cadre de l'Année Européenne de la Musique.

Aujourd'hui, c'est l'heure des bilans.

Concert de Blocry

Une initiative très appréciée fut celle qui aboutit au concert du 4 octobre au Centre Sportif de Blocry. Prise par la Philharmonie Royale Concordia, épaulée par l'Administration Communale, elle réunit sur le plateau 500 jeunes ottintois très enthousiastes. Ce fut un succès mérité auquel participèrent, outre la Philharmonie, cinq écoles de l'entité : St-Pie X, Blocry, Mousty, Limauges et l'Athénée Royal.

A l'issue de ce spectacle, il fut décidé de « remettre cela » et les préparatifs pour l'an prochain sont déjà en cours. Les écoles intéressées peuvent prendre contact avec Mme Delbrassinne, échevin de la Culture. Tél. 41 6331.

Exposition itinérante

Une autre initiative, due à l'échevinat de la Culture, fut concrétisée par une exposition itinérante : « La Vie Musicale dans notre Ville ». Rassemblant un ensemble de documents iconographiques et d'information, elle fut organisée successivement au Douaire et à la Bibliothèque de Culture Générale de Louvain-la-Neuve. A cette occasion fut éditée une plaquette disponible au Service Information-Culture. Elle reprend la liste complète et les coordonnées des 9 centres de diffusion musicale, des 7 groupes instrumentaux, des 7 groupes de danse et des 18 chorales de l'entité.

Fête de la Musique

Les 7 et 8 décembre ont été donnés deux concerts qui clôturaient l'Année Européenne de la Musique dans notre Ville. Plusieurs centaines de musiciens et de choristes se sont réunis sur la scène du Centre Culturel pour y communier dans la beauté : Fanfare St-Jean-des-Bois, Chorales St-Remy, le Chanteau, les Pandores, Orchestre de Chambre de la Philharmonie, Académie de Musique et Philharmonie Royale Concordia.

A cette occasion eut lieu la création d'une œuvre nouvelle : Le Charpentier, oratorio sur un poème de Marcel Ginion et la musique de Michel Béro.

A l'entr'acte fut inaugurée la céramique « La Vie de Mozart » de Max van der Linden placée dans le foyer du Centre Culturel.

L'échevinat de la Culture ne peut que se réjouir du succès de ces trois initiatives et vivement encourager tous ceux qui y participèrent.

Coiffure Monique
Rue Chapelle aux Sabots 20
Limauges
Tél. 010/61 2433

- Spécialité : Brushing
- Depositare des produits du Dr. Renaud

Fermé lundi et mercredi après-midi

L'envie de rire et de danser :

Les Fils du Soleil

Le 23 novembre ce groupe d'enfants, d'adolescents et d'adultes s'est produit au Centre Culturel après avoir clôturé à Bruxelles, quelques jours auparavant le colloque de l'AFIDES (Association des Directeurs d'Etablissements Secondaires de la Francophonie).

Comme à chacune de leurs prestations, les « Fils du Soleil » ont présenté un spectacle plein de vie, de fraîcheur et de vérité. Car ils chantent ce qu'ils croient tout en participant à une aventure peu commune : aider d'autres enfants de par le monde à retrouver l'envie de rire et de danser.

Ce spectacle était organisé par l'A.C.I.H. (Association Chrétienne pour Invalides et Handicapés dont la responsable est Mme Josée de Fays. Contact : Tél. 41 81 75

PAPETERIE

« Le Script »

- Fournitures de bureau
- Articles pour étudiants et écoliers
- Carterie - gadgets

Centre Commercial du Douaire
1340 Ottignies
Tél. : 010/41 1919



La Concordia, ambassadrice musicale au Grand Duché

Au cours de 1985, les activités n'ont pas manqué pour la Philharmonie Royale Concordia.

Une de ces activités consistait en la représentation par la P.R.C. de la Communauté Française de Belgique au festival international de musique contemporaine organisé au Grand Duché de Luxembourg sous les auspices de la Communauté Européenne et du Conseil de l'Europe. Ont participé à ce festival quelque 1.200 musiciens issus de : Union Soviétique — Tchécoslovaquie — Suède — Danemark — Autriche —

Allemagne de l'Ouest — Pays-Bas — Italie — Suisse — Grand Duché de Luxembourg — France — Belgique.

Le 19 octobre, la P.R.C. a donné un concert dans la ville de Clervaux. Le 20 octobre, la P.R.C. a participé à une audition dans la grande salle de concert du conservatoire de Luxembourg. A cette occasion, notre société a été appréciée par le jury du congrès international des sociétés de musique et a été classée dans la catégorie « premier ordre » avec la mention « très bien ».

Notre photo montre la société musicale devant le Conservatoire de musique de la Ville de Luxembourg. Signalons également que, le 14 septembre, la P.R.C. s'est rendue à Bruxelles dans les studios de la R.T.B.F. afin d'y enregistrer deux œuvres composées par Michel Bero,

compositeur wallon. Ces œuvres seront présentées au concours de composition organisé par l'Union européenne de radiodiffusion. Il est assez exceptionnel que, à la demande du compositeur lui-même, une société de musiciens non-professionnels soit sollicitée pour défendre un tel travail à un tel niveau.

Rappelons à nos lecteurs que tout musicien est le bienvenu et que les répétitions ont lieu tous les samedis matin à 9 h. pour l'harmonie et tous les dimanches matin à 10 h. pour l'orchestre à cordes et ce, à la ferme du Douaire. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter Marcel Martougin au 010/41 77 43 ou Camille Ancion au 010/41 77 22.

A la rencontre des Ateliers Poétiques du Roman Pays

Pour leur troisième anniversaire, les Ateliers Poétiques du Roman Pays n'ont pas lésiné sur l'effort. En même temps qu'une exposition organisée au Centre Culturel, ils ont lancé une anthologie de leurs membres.

Un public très attentif était réuni le 22 novembre dans le Foyer du Centre Culturel pour assister au lancement de l'anthologie « Rencontres » préfacée par le poète Carlo Masoni, directeur du Centre.

Dans sa présentation Monsieur Masoni souhaite que ce recueil soit un échange entre les poètes et leurs lecteurs tout en prenant ses risques. A propos des Ateliers il dira encore que c'est un groupe irremplaçable où

existe le refus de se plier à ce qui banalise notre monde livré à l'insidieuse oppression de ses mécaniques et au vertige de ses connaissances.

Les Ateliers se veulent en effet un lieu de rencontre non seulement de la poésie mais aussi de la musique, de la peinture ou de toute autre forme artistique.

La soirée a été complétée par l'audition de poèmes dits par Claude André et Monique Goffinon et des chansons interprétées par Françoise Leclerc. L'ambiance musicale et l'enregistrement étaient assurés par J.P. Degrise.

Souhaitons que les plumes des Ateliers Poétiques s'allient aux poignons des orfèvres pour le plaisir de tous.

*Contacts :
Madame Gisèle Toussaint
Tél. 02/653.33.00*



*De gauche à droite :
G. Toussaint, Présidente des A.P.R.P.,
C. André, qui participe également à la création de l'oratorio « Le Charpentier » les 7 et 8 décembre.
F. Leclerc : une voix très bien posée.*

Personnel communal retraité

Suzanne Bousmanne-Doyen



Léon

Née à Donceel en 1926, Mme Bousmanne a rejoint notre Administration à la fin de l'année 1971.

C'est une femme qui aime la justice sociale et qui s'est toujours battue pour défendre ses idées en vraie liégeoise qu'elle est.

Rédacteur au service des Finances, elle exerçait son métier avec beaucoup de dynamisme, de précision et de discrétion.

Elle a pris sa retraite le 30 septembre dernier.

Notre Bulletin souhaite à ces deux fonctionnaires une longue, paisible et heureuse retraite entourée de l'affection de leurs enfants et petits-enfants.

Marie-Louise Daoust-Capite



BCO

Née à Bruxelles en 1924, Mme Daoust est entrée au service de l'Administration communale de Limelette au début de l'année 1966.

Lors de la fusion des communes, elle vint tout naturellement à Ottignies où elle devint rapidement la « patronne » de l'important service Etat Civil.

Nous la connaissons suffisamment pour pouvoir dire combien son désir de bien faire était grand et que son travail lui plaisait beaucoup.

Le 30 juin dernier, elle a pris sa retraite sans bruit, à l'image de sa personne et de sa façon d'être et de vivre.

Le tour du monde en chaise roulante

Notre numéro de septembre était déjà bouclé lorsque nous avons été informés du passage sur le site universitaire, au courant du mois de juillet, de Rick Hansen, athlète handi-capé d'origine canadienne.

Accomplissant un tour du monde en chaise roulante, il a tenu à exprimer aux autorités communales toute sa gratitude pour l'accueil amical et l'assistance fort sympathique de la police locale.

CGER 

NOUS SOMMES À VOS CÔTÉS

40^e anniversaire de la Libération des Camps

A la page 9 de notre numéro 26 nous avons publié sous ce titre une photo représentant le Bourgmestre décoré par un membre des Associations Patriotiques. La légende de ce document était erronée. Ce n'est évidemment pas M. Colasse, Président de l'A.P. de Limelette qui a remis la médaille commémorative à M. du Monceau, mais bien M. Baudouin Steenis, Président des P.G., section de Ottignies-Limelette et Céroux-Mousty.

Dont acte.



**EXPO
CARRELAGES**

PRIX DE GROS

Ouvert du mardi au vendredi
de 10 h. à 12 h.
de 14 h. à 18 h.

Samedi de 10 h. à 16 h.
T.V.A. 693.016.59

Ottignies

Av. des Combattants 81
Tél. : 010/415415

G. NOEL

Maison fondée en 1920

Avenue Albert 1^{er} 43
1342 Limelette
Tél. 010/413190

- Vente et réparation du matériel agricole et horticole
- Travaux de soudure et vente fer au détail
- vente huile Castrol

La nouvelle Gendarmerie



Les nouveaux bâtiments de la Gendarmerie sont installés rue de la Sapinière, à un endroit stratégique de l'entité.

Le vendredi 13 septembre les locaux ont été inaugurés en présence d'un nombreux public et des plus hautes



autorités de la Gendarmerie Nationale.

Au cours de son allocution, le Bourgmestre a rappelé l'évolution de la Brigade qui ne comptait à l'origine en 1973 que dix hommes. Aujourd'hui les effectifs sont portés à 27 et sont

équipés d'un matériel très performant.

Notre montage montre l'assistance présente lors de l'inauguration et le Bourgmestre remettant au Cdt Jacquet le livre d'or de la Brigade décoré aux armes de la Gendarmerie et de la Ville.

Dave

Fêtes de Wallonie : on recommencera

Nombreux furent nos concitoyens qui, le 27 septembre dernier, participèrent aux différentes activités proposées par le Comité organisateur des Fêtes de Wallonie.

Six cents personnes participèrent à la « Marche aux Flambeaux » partie des différents quartiers de la Ville pour se terminer au centre d'Ottignies.

Les responsables envisagent donc pour 1986 son extension à d'autres quartiers et souhaitent l'assistance de nouveaux collaborateurs pour y mettre sur pied cette animation très spectaculaire qui s'est déroulée, jusqu'à présent, sans perturbations d'aucune sorte.

Le bal populaire et le feu d'artifice qui clôturèrent la marche rassemblèrent plus de deux mille personnes selon les organisateurs.

La brocante organisée sur la place de Céroux a réuni une quarantaine d'échoppes. Un effort devrait être fait en vue de mieux préparer cette activité qui se déroule, ne l'oublions pas, dans le cadre prestigieux de cette magnifique place arborée.

Nous ne doutons pas que l'édition 1986 des Fêtes de Wallonie sera encore plus étoffée et accueillie par un plus grand nombre de nos concitoyens.

Les rendez-vous équestres de Lauzelle

Le dimanche 29 septembre dernier plusieurs dizaines de cavaliers ont assisté au Rendez-Vous Equestre de Lauzelle.

Ce grand rassemblement est organisé depuis trois ans dans le cadre prestigieux du domaine de Lauzelle.

Après la messe sonnée à la ferme, les participants traversèrent le bois avec sonneries des cors du cercle Royal St-Hubert et des Trompes du Brabant.

L'après-midi, au départ de la ferme du Biéreau, eut lieu une audition des Cors sur la place Montesquieu, au cœur du site universitaire.

Des renseignements au sujet de cette manifestation annuelle haute en couleurs peuvent être obtenus auprès de Mr. Raymond Berghmans. Tél. 2241 57.

Au Syndicat d'Initiative : Nouvelles cartes postales

Depuis longtemps attendues, voici enfin les cartes postales qui porteront au loin une image de notre Ville.

Malgré les difficultés provoquées au sein du Comité organisateur du Syndicat d'Initiative par la démission successive du Secrétaire et du Président, les responsables du tourisme local poursuivent leurs activités.

Ils viennent de commander les plaques nécessaires au balisage des 10 promenades proposées dans un dépliant sorti de presse au cours de cette année. Ce matériel sera mis en place pour la saison prochaine.

D'autre part, le S.I. met dès à présent à la disposition du public 4 cartes postales en couleur. Elles représentent : l'Hôtel de Ville, l'Eglise de Mousty, la Tour de Moriensart et la Place de Céroux. Ces documents sont disponibles à la Maison du Tourisme, avenue des Combattants, 32.

Fernand Hérent



Fernand Hérent était né à Genappe le 22 février 1917.

Boulangier de profession, il devint garde-champêtre à Limelette en 1957. Il exerça ses fonctions jusqu'à la veille des fusions de communes en 1976.

Celui qui restera le dernier garde-champêtre de Limelette s'en est allé.

Serviteur fidèle, ce fut un époux et un père exemplaire.

Son caractère bouillant et direct tranchait avec une bonhomie jamais prise en défaut.

Son souvenir restera présent dans la mémoire de nombreux limelettois.

Léon Delooz

Léon Delooz était né à Grand-Manil le 30 avril 1909.

Pendant la dernière guerre il fit partie du bataillon des volontaires qui se mirent au service des forces armées belges en Grande-Bretagne.

Durant 14 ans, de 1960 à 1974, il occupa l'emploi de rédacteur-comptable au secrétariat communal d'Ottignies. Son souci de l'exactitude et son franc-parler resteront vivaces dans la mémoire de ses anciens collègues et de tous ceux qui l'ont bien connu.

Il est décédé le 7 décembre 1985 à Couillet où il s'était installé peu après avoir pris sa retraite.

A ses enfants et petits-enfants la rédaction de notre journal présente ses sincères condoléances.



Joseph Pierson



Hommage de Mr le Député-Bourgmestre Yves du Monceau rendu à la mémoire de Mr. Joseph Pierson

Au nom de notre Ville, de tous ses habitants rassemblés dans la tristesse, je vous remercie : Monsieur le Ministre de la Région Wallonne, Monsieur le Commissaire d'Arrondissement représentant le Gouverneur du Brabant, Monsieur le Procureur du Roi, Messieurs les Parlementaires, chers collègues, Mesdames et Messieurs les Conseillers Provinciaux, Messieurs les Bourgmestres, chers collègues du Conseil Communal, Mesdames et Messieurs les habitants des Villes et Communes voisines et du Brabant Wallon, d'être venus vous joindre à nous et partager le grand chagrin, lourd et profond, qui pèse sur Ottignies et qui étreint chacun de nos concitoyens, depuis que fut connue la disparition prématurée, brutale et foudroyante de notre collègue et grand ami Monsieur l'Echevin Joseph Pierson.

Votre mari, chère Madame, qu'au gré des années et au rythme de nos réunions hebdomadaires du Collège ou mensuelles du Conseil Communal, nous avions, plus particulièrement depuis la fusion des communes il y a dix ans, appris à connaître et à estimer très amicalement, laissera un vide irremplaçable dans le coeur de ses collègues, des membres du Personnel Communal, des services de l'Etat Civil, de la Population et des Affaires Sociales dont il assumait la responsabilité scabinale, et de tous ceux, exceptionnellement nombreux, qui s'adressaient à lui, à sa grande générosité de caractère, à son enthousiaste accueil, et à sa remarquable et prompte efficacité d'action.

Issu d'une famille laborieuse de notre terroir Brabançon Wallon, dès son tout jeune âge, très attaché à sa Communauté Limelettoise, il en fut élu, à 25 ans, Conseiller Communal, en 1953, il y a 33 ans.

Dès 1955, il se vit confier un échevinat qui lui fut renouvelé au long de différentes législatures communales de Limelette, jusqu'en 1976, et d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, ensuite.

Il avait pour sa Commune de Limelette un attachement profond mais réaliste, soucieux qu'il était du bien être de ses concitoyens, de leur avenir dans l'entité communale nouvelle, plus large et universitaire qui leur était proposé, à l'époque, il vint souvent nous rencontrer, à Ottignies, multipliant les contacts, nous donnant son avis plein de bon sens, prodiguant ses exhortations pour s'assurer que la population de Limelette et les différents quartiers qu'elle représente puissent compter sur la part équitable d'avenir qui leur reviendrait, dans le nouvel ensemble municipal en projet.

Si, après dix ans de fusion, les habitants de nos différentes entités ont pu sans trop d'encombres et d'inconvénients se rassembler et s'identifier à la nouvelle Ville, que nous formons ensemble aujourd'hui, et à son destin, ce fut grâce à ce véritable « Ombuds-man » de la politique communale que fut Joseph Pierson.

Et si, d'un seul élan d'amitié Franco-Belge, nous avons pu raffermir nos liens avec Jassans-Riottier, l'artisan fut aussi Joseph Pierson.

Partout présent et jovial dans sa Commune, continuellement à l'écoute de ses concitoyens, connaissant tout le monde et souvent par son prénom, soucieux d'apporter à chacun la meilleure réponse possible aux souhaits personnels exprimés, aux difficultés rencontrées et aux aspirations morales et matérielles de chacun, veillant en chaque circonstance, à rendre plus humaine et plus souriante l'Administration de la Chose publique, Joseph Pierson, notre ami, notre collègue, trop tôt disparu, a bien hautement et dignement mérité de notre Ville et de ses habitants !

Ce sentiment de profonde et sincère reconnaissance, je le sais, est partagé, aussi, par tous ses collègues du Brabant Wallon, du Conseil Provincial, dont il suivait les séances avec assiduité, de l'Intercommunale du Brabant Wallon, dont il était Vice-Président, par ses associés et ses collaborateurs de l'Habitation Moderne qu'il présidait et animait avec une exceptionnelle conscience professionnelle, ainsi que par tous les membres de son Parti Social-Chrétien, auquel il a apporté un concours généreux avec un grand dévouement désintéressé.

Chère Madame qui avez partagé avec Joseph toutes ses joies familiales, tous ses soucis et ses succès professionnels personnels, tous ses espoirs et ses réussites politiques et qui méritiez, ô combien, de le garder bien plus longtemps auprès de vous !

Mon cher Bernard auquel incombe maintenant la lourde charge de continuer, seul et courageusement, l'œuvre professionnelle remarquable de ton père, laissez-moi, à tous deux, vous assurer que, tous ici, venus si nombreux vous entourer de notre affection, nous garderons longtemps et fidèlement, au fond du coeur, le souvenir très attachant de votre mari et de ton père.

Puisse la Providence lui donner le repos éternel que sa vie d'époux affectueux, de père et de grand-père attentif, et de citoyen actif et responsable, lui mérite.

Adieu Joseph,

ton exemple et ton souvenir continueront à inspirer longtemps encore tes collègues et tes amis du Collège Echevinal et du Conseil Communal.



Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve Comité des fêtes

Concours de chars et de groupes

Généralités

Le Comité des Fêtes organise à l'occasion de la kermesse 1986, un grand concours de chars et de groupes ; celui-ci aura lieu le dimanche 22 juin 1986. Il est ouvert à tous.

Prix

Le concours est doté de dizaines de milliers de frs de prix dont un premier prix en espèces de quinze mille frs.

Thème

Aucun thème n'est imposé. La publicité commerciale ou politique est interdite. Les concurrents veilleront lors de leur réalisation à ne pas porter atteinte aux bonnes mœurs ou aux convictions philosophiques de chacun.

Inscription

L'inscription doit se faire obligatoirement au verso de ce formulaire. Celui-ci lisiblement et complètement rempli devra parvenir au Président du Comité :

André Liénard - 6 rue du Ruisseau - 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve - Tél. 010/41 54 11.

L'enveloppe portera la mention : Concours 22.06.86.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés chez les membres du Comité. Aucune correspondance ne sera échangée pour le concours.

Réalisation

Il est permis aux associations sportives, culturelles ou autres de faire la promotion du but poursuivi par leur association et ce notamment par leur char, groupe et par la distribution au public de prospectus. Sont évidemment permis (à titre exemplatif) : les chars ou groupes à thème folklorique, historique, sportif ou culturel.

Spécifications techniques

Les concurrents devront veiller lors de la réalisation au respect scrupuleux des points suivants : Hauteur max. 3 m. Largeur max. 2,50 m. Les chars doivent en toutes circonstances être contrôlés par leur conducteur et ce tant du point de vue stabilité que de direction et de freinage.

Déroulement de l'épreuve

Le cortège des concurrents partira d'un point donné pour parcourir les rues de la ville par un itinéraire établi par le comité et viendra se ranger à l'emplacement où aura lieu la délibération finale du Jury. Les renseignements complémentaires tels que lieu et heure de départ, itinéraire, etc... seront précisés ultérieurement.

Critères de jugement : (entre autres)

Aspect esthétique, réaction du public, nombre de participants, thème choisi, technique et valeur de la réalisation, valeur d'ensemble. Entrera également en ligne de compte, l'aptitude des concurrents à faire participer activement le public.

Proclamation des résultats

Elle aura lieu le 22 juin à une heure et à un endroit qui seront portés ultérieurement à la connaissance de tous.

Très important

Le Comité organisateur se réserve le droit :

- 1/ de refuser le droit de participation à un groupe ou char qui ne satisferait pas à l'une ou à plusieurs clauses du présent règlement ;
- 2/ de limiter le nombre de concurrents ; dans ce cas, la date d'inscription serait le seul critère retenu.

Du fait de leur participation, les concurrents s'engagent à :

- respecter scrupuleusement le règlement du présent concours ;
- suivre les directives qui leur seront données et ce, sans vaines discussions ;
- renoncer à un quelconque recours contre les membres du Comité organisateur ou du jury.

Le Comité des Fêtes décline toute responsabilité en cas d'incident ou d'accident.

Concours de chars et de groupes du dimanche 22 juin 1986

Formulaire d'inscription

Dénomination du groupement (éventuellement) :

Nom et prénoms du responsable :

Adresse complète :

Téléphone :

Présente le groupe* - le char* dénommé :

Dimensions du char (éventuellement) :

Hauteur totale Longueur Largeur

Thème présenté :

Nombre (approximatif) de participants :

Travestis Non travestis

Le soussigné responsable du groupe ou char ci-dessus désigné
s'engage à participer avec ce groupe* - ce char* au concours du 22 juin 1986 à Ottignies-Louvain-la-Neuve.
Cette participation est entièrement gratuite.

Fait à le 198.....
Le responsable (signature)

* barrer la mention qui ne convient pas.

Epuration du Ry Angon : Vous avez dit macrophytes ?

En cette belle matinée ensoleillée du 25 septembre dernier, M. Christian Courtoy, directeur du Domaine provincial du Bois des Rêves, accueillait une pléiade d'hommes politiques et scientifiques venus là tout spécialement pour inaugurer la nouvelle station d'épuration naturelle du Ry Angon.

On sait que le Bois des Rêves remplit entre autres une mission scientifique et didactique. Dans ce contexte l'état des eaux de surface qui parcourent le site mérite une attention toute particulière. En effet, les ruisseaux drainant la vallée sont plus ou moins pollués par les résidus domestiques. L'importance de cette pollution ne justifie pourtant pas la mise en place de grandes stations d'épuration.

Il était donc intéressant d'implanter des bassins d'épuration naturelle sur le cours du Ry Angon. Ces bassins d'un genre nouveau utilisent le pouvoir auto-épurateur du ruisseau grâce à l'intervention des plantes aquatiques. Neuf bassins en cascade de 100 m² chacun ont été creusés et permettent une efficacité optimum sur le plan de la recherche écologique.

Les macrophytes sont des plantes semi-aquatiques implantées au fond des bassins. Citons par exemple : le roseau, le jonc, la massette, l'iris... Elles constituent une sorte de lagune épurante.

Le fonctionnement de la nouvelle station était illustré par une exposition parfaitement documentée et placée sous chapiteau. Un regret peut-être : le très court délai d'ouverture au public.

Clôtures DETHY sprl

Avenue Albert 1^{er} 33
1342 Limelette
Tél. 010/41 50 88

Distributeur reconnu Bekaert

Piquets en fer plastifié, bois, béton, caoutchouc

Treillis en tous genres, plastifié et galvanisé

Accessoires pour clôtures électriques

Clapiers - Chenils

Remise à domicile

Le Petit Ry va-t-il retrouver une âme ?

Le plan d'aménagement du quartier du Petit-Ry prévoyait l'implantation de petits commerces d'intérêt local. L'importance de ces points de vente est indéniable surtout en matière d'alimentation générale. Aussi la population et les autorités ont elles vu avec bonheur se rouvrir une de ces surfaces commerciales.

Depuis 1953, date de la fondation du quartier du Petit-Ry, trois indépendants ont tenté de maintenir successivement un commerce d'approvisionnement. Le dernier avait fermé ses portes il y a quelques années déjà. Conscients du rôle social et économique d'un tel établissement, les responsables du Comité de quartier

avaient entrepris diverses démarches auprès des instances communales. Sans grand succès, jusqu'au jour où...

Au mois d'octobre dernier une nouvelle épicerie s'est ouverte au 26 de l'avenue de la Résistance.

Les gestionnaires du « Petitypin » (de Petit-Ry et Pinchart) nous annoncent l'ouverture de leur établissement du mardi au samedi de 8 à 19 h. et le dimanche de 8 à 17 h.

Souhaitons que leur dynamisme bien connu contribuera à rendre au quartier une âme et que leur « maison » sera un lieu de rencontre pour les habitants.

Pour une Ville plus propre :

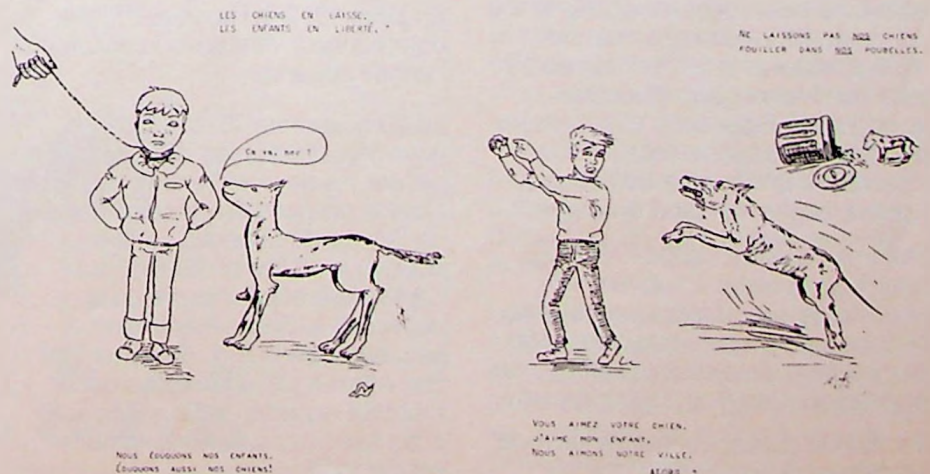
Eduquons notre chien

A la suite de la publication dans notre dernier numéro de l'affichette « Ne déposez pas vos poubelles la veille », nous avons reçu un courrier d'une habitante du site universitaire. Nous résumons ici ses doléances.

Notre correspondante attire notre attention sur le fait qu'à Louvain-la-Neuve les chiens vagabondent dans les rues 24 h. sur 24. Etant donné que l'heure d'enlèvement des poubelles est extrêmement variable il est donc pratiquement impossible que les poubelles ne restent pas dehors

plusieurs heures avant le ramassage. Il lui semble dès lors que la propreté sur le site dépend plus des propriétaires de chiens. Elle termine en proposant l'éducation de ces animaux responsables de bien d'autres malpropretés qui encombrer les rues et surtout les espaces de jeux théoriquement réservés aux enfants.

Son fils, âgé de 14 ans, a réalisé les deux croquis que nous publions ci-dessous et qui reflètent les sentiments de beaucoup de novo-louvainistes.



En marge d'un 200^e anniversaire

Au cours de l'automne, l'église St-Remi a fêté son 200^e anniversaire par une série de manifestations et notamment une très belle exposition dont Melle Couvreur fut la cheville ouvrière. D'autre part, un livre écrit par M. André Léger était consacré à l'histoire paroissiale. Il fixe la mémoire populaire dans le domaine des manifestations religieuses et nous apporte des documents sur l'édifice.

Nous voudrions compléter cet intéressant travail en évoquant ici la mémoire d'un desservant qui rendit d'éminents services à la paroisse.

L'abbé Jean Fremau était né à Rhode-St-Genèse le 12 novembre 1799. Il devint curé d'Ottignies le 16 février 1826.

A son arrivée, l'église St-Remi était dans un état lamentable. Homme de cœur et de goût, possédant de solides connaissances artistiques, il fit acheter par la Fabrique d'Eglise deux tableaux de Dehaese provenant de l'église St-Nicolas (Bourse) à Bruxelles. Ils furent placés dans le chœur en 1831.

Ce n'était qu'un début. En 1835, il fit paver le chœur et placer un maître-autel, le sol de la nef restant en terre battue faute de moyens financiers.

En 1854 et en prévision des installations ferroviaires il demanda que lui fut adjoint un vicaire pour qu'il y ait toujours un prêtre disponible en cas d'accident.

En 1857, le premier pavement posé dans le chœur était en mauvais état. On le remplaça par un nouveau et on en profita pour recouvrir également le sol de la nef. L'estimation de ces travaux s'élevait à 2.779 F (un secrétaire communal gagnait à cette époque 350 F par an !). C'est probablement alors que le chœur fut décoré par un faux lambris et que l'on envisagea l'achat d'un orgue.

Homme de cœur l'abbé Frémau contribua souvent à subvenir aux besoins de ses paroissiens pauvres. Notons à ce propos que, vers 1850, leur nombre s'élevait à 330 pour une population d'environ 1300 habitants.

En 1864 le curé fit construire les murs de clôture du presbytère dont le

jardin avait été agrandi par un terrain de 2 ares reçu en 1842 de Angélique Van Cauwelaert en gage d'un anniversaire à chanter (obit) pendant le Carême pour le repos de son âme.

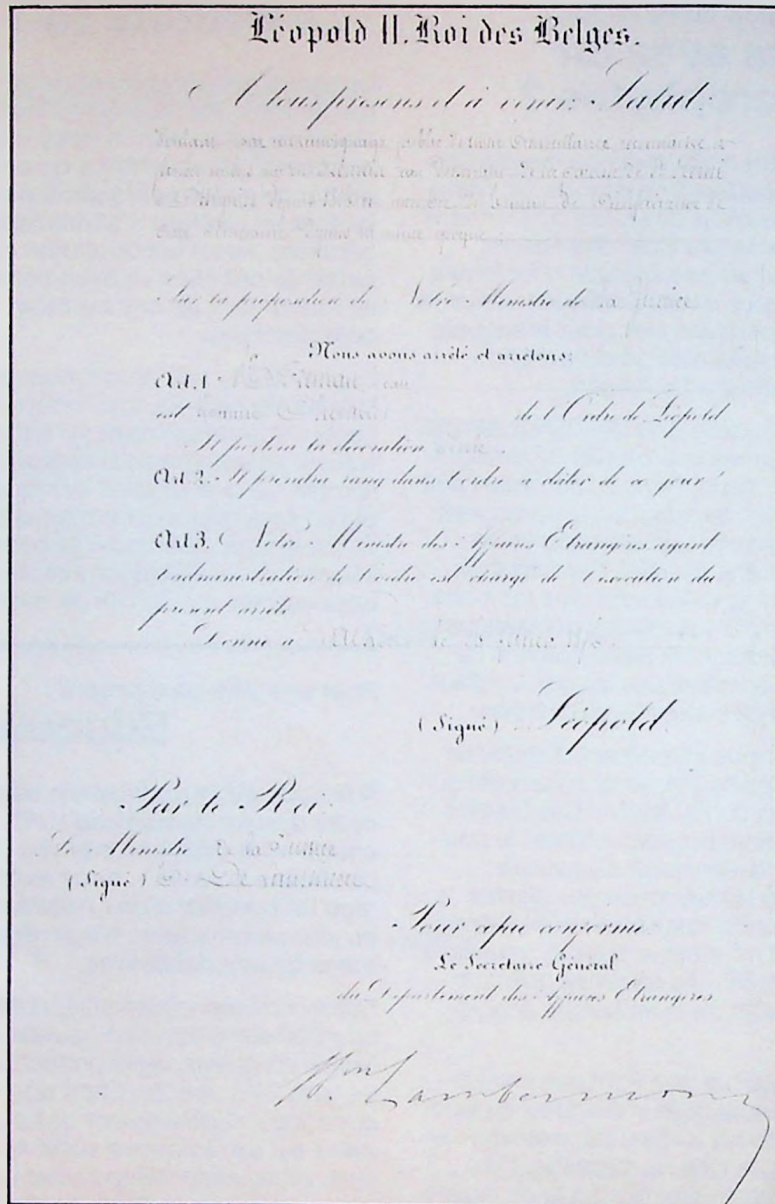
En juillet 1872 la Fabrique d'Eglise commanda 6 vitraux qui furent placés l'année suivante.

Le 20 novembre 1875 le Collège échevinal d'Ottignies désirant récompenser les services rendus par Mr. le Curé le proposa au titre de Chevalier de l'Ordre de Léopold. Le titre lui fut octroyé le 16 février 1876 (E. de Lantsheere étant ministre de la Justice et le Baron Lambermont secrétaire général du Département des Affaires Etrangères). Le document fut expédié de Bruxelles aux autorités communales le 18 du même mois.

Mais le lendemain 19 février 1876, l'Abbé Jean Fremau s'éteignait à l'âge de 77 ans après 50 ans de services à la paroisse St-Remi. Il légua à l'église un calice, un encensoir, une navette, un porte-missel et des chandeliers.

Sur l'acte authentique que nous reproduisons ci-contre on notera l'orthographe du nom de la paroisse et la signature du Baron Lambermont né à Rofessart et qui contribua au rachat des droits de péage sur l'Escaut.

José Desmet



CGERE
nous sommes à vos côtés

Loisirs

Ludo Mouliot à l'ancien Nopri

On sait que la ludothèque de Mousty fut une des premières de Belgique. Elle ouvrit ses portes en 1974 à l'initiative de Mmes Bertrand et Minne. Après avoir été hébergée dans différents locaux, elle s'installe aujourd'hui au sous-sol de l'ancien Nopri.

Depuis le samedi 23 novembre, la ludothèque de Mousty, dénommée « Ludo Mouliot » (de Mousty, Limelette, Ottignies), a pris ses quartiers rue du Moulin dans les anciens locaux du Lavoir Palace.

Le but poursuivi par la ludothèque est de permettre aux enfants d'expérimenter le plus grand nombre de jeux possible. C'est aussi une façon de guider les parents pour leurs futurs achats.

La ludothèque est ouverte tous les samedis de 10 à 12 h.

*Renseignements :
Mme Bertrand - Tél. 41 61 77.*

Moniteurs nouvellement diplômés

Les responsables du Centre de Loisirs Actifs (C.L.A.) se dépensent sans compter pour former des nouveaux moniteurs. Cette année encore leurs efforts ont été largement récompensés puisque quatorze jeunes ont reçu leur diplôme des mains du Bourgmestre.

Le samedi 19 octobre dernier, une sympathique manifestation a réuni les lauréats de la session 1984/1985 :

- Danielle Rachid — Petit-Ry
- Anne Fontaine — Louvain-la-Neuve
- Jeanine de Frutos — Centre
- Patricia de Fays — Bauloy
- Christine Tasset — Rixensart
- Nathalie Evrard — Centre
- Véronique De Coninck — Nil-St-Vincent
- Karin Tournay — Petit-Ry
- Dobri Krstevski — Bousval
- Etienne Crappe — Centre
- Olivier Flahaut — Limelette
- Hubert Bourgeois — Louvain-la-Neuve
- Vincent Romain — Petit-Ry
- Pascal Mauroy — Petit-Ry

Un grand coup de chapeau à tous.

Une bonne nouvelle pour le C.L.A. !

La plupart des enfants d'Ottignies-Louvain-la-Neuve connaissent bien le Centre de Loisirs Actifs (la « plaine de jeux ») pour avoir participé aux activités qu'il organise pendant les vacances et aux ateliers créatifs pendant l'année scolaire. L'action de ses animateurs, soutenue par l'administration communale, vient de connaître un intéressant prolongement.

En effet, dans le cadre de l'Année internationale de la Jeunesse et suite à plusieurs colloques interprovinciaux, un groupe de promoteurs comprenant la Communauté française, les Services provinciaux de la Jeunesse, le C.J.E.F., a proposé la mise sur pieds d'une action au départ des plaines de jeux. Le projet comprend plusieurs aspects :

- étudier une animation permanente pour les enfants selon le triple axe de la protection, du développement et des loisirs ;
- favoriser les relations entre les différents partenaires (pouvoirs publics, groupes locaux, etc.) pour garantir l'efficacité de l'action ;
- dégager un projet éducatif commun, suffisamment ouvert pour tenir compte des besoins particuliers des communautés locales ;
- dégager, à la lumière de l'expérience, des propositions réglementaires en matière d'animation permanente des enfants.

Deux projets par province ont été sélectionnés dont, pour le Brabant wallon, la proposition « d'expérience pilote de plaine de jeux » élaborée par le Centre de Loisirs Actifs. Cette encourageante reconnaissance officielle permet la mise à disposition d'un animateur permanent pour trois ans ainsi que des moyens supplémentaires. Pour notre ville, c'est Monsieur Marcel Buelens (mieux connu des enfants sous le nom de Bubu...) qui a été désigné en cette qualité.

Une bonne nouvelle donc pour l'animation des jeunes à Ottignies-Louvain-la-Neuve, qui prolongera ainsi efficacement l'action entreprise en la matière par le C.L.A. depuis plusieurs années.

RENTREE DES CLASSES!
CIACO
 Grand' rue 2-14
 1348 Louvain-la-Neuve

La CIACO est une société coopérative installée à Louvain-la-Neuve spécialisée en fournitures scolaires. Vous y trouverez une large gamme d'articles de papeterie de qualité. Elle accorde des remises de 10 à 30% à ses membres. La part de coopérateur vaut 200 F et ne doit pas être renouvelée.

JEUNES

En marge d'une exposition-animation :

Nos enfants ont-ils encore le plaisir de lire ?

On entend couramment dire : nos enfants ne lisent plus. A qui la faute ? Ecole, Parents ou télévision ?

Pour aider les jeunes enfants à découvrir le goût de la lecture, le Service Animation du Centre Culturel organisera, en février prochain, une exposition-animation basée sur le thème de la lecture. Venez retrouver le parfum des livres et amenez-y vos enfants.

La lecture a une fonction de communication. Par elle l'enfant apprend non seulement à vivre et à s'engager mais aussi à nourrir son imagination et sa créativité. Elle lui permettra de compléter son irremplaçable expérience vécue.

L'école et les parents ont un rôle important à jouer auprès des enfants à qui ils susciteront l'envie et le besoin de lire. Mais encore faut-il que la lecture se fasse dans un climat délassant. Ainsi le jeune lecteur vivra l'aventure décrite dans le livre. La lecture lui apportera également une réponse à des questions personnelles.

Or, que voit-on trop souvent ? Au premier cycle de l'enseignement fondamental, l'apprentissage de la lecture se limite à déchiffrer des textes. C'est un exercice fastidieux pour l'enfant. Au deuxième cycle, l'exercice de lecture vient en fin de trimestre... à l'approche des examens. Ainsi, progressivement la quantité horaire d'apprentissage de la lecture se réduit fortement.

Si, parallèlement, les parents ne font aucun effort pour intéresser l'enfant aux textes, il est bien évident que les carences ne vont pas tarder à se manifester. Or, pour acquérir un sens critique, il faut lire des textes riches de sens, capables de changer la vie.

C'est un peu tout cela qui sera expliqué au cours de la semaine du 3 au 7 février 1986 dans le cadre d'une exposition-animation organisée dans le Foyer du Centre Culturel.

Le mardi 4 et le mercredi 5, les écoles seront conviées à un spectacle présenté par le Théâtre de la Menterie. « Ventre de Papier », c'est le titre du spectacle, est un conte qui



traduit la confrontation de deux utilisations différentes du livre.

Signalons une série d'animations sur la lecture organisées tant dans les écoles qu'au Centre Culturel et dans les bibliothèques de culture générale de Mousty et de Louvain-la-Neuve.

Les enfants trouveront également au Centre Culturel un ensemble de titres qui pourraient les « mettre en appétit » et leur faire acquérir une vision optimiste et performante de la lecture.

Cette initiative intéressante sera clôturée par une conférence destinée aux parents et donnée le mardi 11 février à 20 h. au Centre Culturel. Sujet : Le Livre et l'Enfant.

Souhaitons que, grâce à ces contacts privilégiés, votre enfant puisse dire un jour, en parlant de ses livres de lecture : « Je les aime tellement que je les mangerais ».

Contact ;
Mme Daveau, Animatrice
Tél. 41 01 75.



en 1903
nous vendions
du bois

en 1983
nous vendons
encore
du bois
à
ottignies
au
69, rue du monument

les magasins

decoux s.a.

Tél. : 010/41 30 06

isolation
portes
éternits
panneaux
gyproc
plastiques
etc...



Enseignement

La rentrée scolaire

L'expansion démographique constante de notre Ville aura « gommé », cette année encore, les problèmes de dénatalité qui se posent un peu partout dans les établissements scolaires. Mais il ne faudrait pas se faire trop d'illusions, les chiffres de population scolaire ont tendance à décroître, surtout au niveau gardien.

Il est indéniable que le niveau gardien est le plus touché par le phénomène de dénatalité. Jusqu'en 1983 la population scolaire des « maternelles » suit l'évolution de la population de la Ville. A la rentrée de septembre 1984, les effectifs de nos classes communales maternelles amorcent une chute qui, en deux ans, leur fait perdre 60 unités. Cette régression est due, en grande partie, à ce qu'il est convenu d'appeler les « années pilules ». On espère une stabilisation pour l'année scolaire 1986-1987.

Telle est l'évolution globale. Pourtant, si quatre écoles sur neuf avaient déjà connu une diminution de leurs effectifs dès 1983, trois d'entre elles ont pu combler les vides et même améliorer leur situation.

Heureusement, la population scolaire de l'enseignement primaire communal est relativement stable. Sur trois groupes scolaires un seul voit ses effectifs diminués de 29 unités en deux ans tandis que les autres sont en augmentation.

Aux fluctuations signalées ci-dessus il faut ajouter les difficultés inhérentes à l'application des circulaires ministérielles relatives à la rationalisation et au capital-périodes. Le Pouvoir Organisateur s'est vu dans l'obligation de fusionner certaines écoles (Limauges et les deux écoles de Limelette). Il a également dû supprimer certains cours et une classe gardienne a été fermée. Une note optimiste quand même : une nouvelle classe primaire a été ouverte.



Evolution de la population scolaire dans les écoles gardiennes communales

	1982	1983	1984	1985
Centre	82	73	83	83
La Croix	64	61	71	64
Blocry	137	151	121	105
Limelette (Jassans)	34	40	45	37
Limelette (Buston)	33	37	34	35
Céroux	36	34	27	25
Limauges	26	24	33	28
Mousty	52	58	65	58
Chapelle aux Sabots	12	17	—	—
Total	476	495	479	435

Evolution de la population scolaire dans les écoles primaires communales

	1982	1983	1984	1985
Blocry	265	266	254	237
Limauges	56	60	60	66
Mousty	94	108	115	130
Total	415	434	429	433

Malgré sa tâche ingrate, l'échevinat de l'enseignement a pu se conformer aux impératifs de la loi en limitant au maximum les perturbations inévitables.

Agrandissement des salles d'exposition

Les Galeries Meublux

de la maison STORMACO

Salons, salles à manger,
chambres à coucher,
petits meubles,
tapis en laine, etc...
grand choix d'articles pour cadeaux

Rue E. Berthet 49
1341 Céroux-Mousty Tel. 61 21 04

En suivant les séances du Conseil Communal



Séance du 3 septembre

Après ratification unanime des ordonnances de police relatives à des mesures temporaires de circulation routière le Conseil émet un vote favorable à propos du règlement concernant l'accès aux établissements de jeux de divertissement.

L'assemblée prend acte de l'annulation par le Ministre de la Région Wallonne du règlement d'interpellation du public.

Echos des commissions

Finances

La Commission s'est réunie le 8 novembre et a pris connaissance du Compte communal 1984 et de la modification budgétaire pour 1985.

Compte communal :

Le Bourgmestre souligne que l'Etat verse plus rapidement les montants dus par le Fonds des Communes. Il déplore pourtant que l'importance de la mission de notre Ville ne soit pas prise en compte pour l'attribution des subsides.

Les membres de la Commission demandent un certain nombre d'explications relatives à diverses recettes restant à recouvrer depuis l'exercice 1972.

D'autre part ils s'inquiètent de l'écart existant entre les prévisions budgétaires et les droits constatés dans certains postes de la comptabilité communale. Les responsables expli-

Elle décide, en hommage à l'événement exceptionnel que fut la visite de Jean Paul II dans notre Ville de dénommer « Pont du Pape » le pont enjambant le RN 168 et situé au bout de la rue du Bauloy.

Le Conseil décide l'acquisition d'un motoculteur et d'un balai-ramasseur destinés au service des Travaux. Il décide également la modification du réseau d'égouttage de la rue du Chemin de Fer, l'amélioration de l'écoulement des eaux dans l'avenue du Tienne, l'égouttage des rues du Puits, Croix Thomas et Boissette.

A l'unanimité, la convention à passer avec l'auteur de projet pour la construction d'un réfectoire à l'école du Centre est approuvée ainsi que celle relative à l'agrandissement de l'école de La Croix. L'illumination de l'église St-Remi et le renforcement de l'éclairage public avenue des Myrtilles et sentier de l'Etoile sont également décidés.

Séance du 30 septembre

Le Conseil communal décide d'acquiescer les emprises nécessaires à l'élargissement des rues du Morimont et de la Sapinière. Il approuve le projet d'installation d'un pavillon au terrain de football de Lauzelle pour une somme de 367.570 fr.

quant que cette différence provient des impératifs administratifs.

Modification budgétaire :

Plusieurs questions sont posées concernant notamment : la ristourne sur la consommation d'électricité pour les personnes à revenu modeste, les frais d'étude, la formation professionnelle du personnel et le traitement du personnel.

Des précisions sont données à propos de l'entretien de l'éclairage public, des installations sportives et de la prime à la construction.

Répondant à une question relative au taux, estimé dérisoire par l'intervenant, de la ristourne pour consommation d'eau, le Bourgmestre rappelle que la Ville est tributaire de deux intercommunales de distribution.

Tiers-Monde

La Commission, réunie le 15 novembre, prend part à une discussion relative à la collaboration des groupes de l'entité dans les échanges interna-

L'Assemblée décide d'approuver le projet de réfection et d'amélioration de la rue des Coquerées (Mousty).

Enfin, l'Assemblée délibère sur différents points relatifs à l'organisation des écoles communales et de leur personnel.

Séance du 29 octobre

Après ratification des arrêtés de police et des mesures temporaires de circulation le Conseil communal approuve la pose d'un enduit protecteur sur le mur-pignon du Centre Culturel.

L'Assemblée décide l'amélioration et l'égouttage de la rue Montagne du Stimont et l'aménagement d'un parking à l'arrière de la salle de Céroux ainsi que la mise en place de ralentisseurs de trafic dans les avenues des Sorbiers, du Houx, des Coteaux et rue de Renivaux.

Elle approuve également la convention à passer avec un auteur de projet pour la nouvelle installation de chauffage à l'église St-Géry (Limelette).

Séance du 12 novembre

Le Conseil communal approuve le compte communal pour l'année 1984, ainsi que la modification budgétaire 1985.

tionaux avec des établissements situés en Ouganda ou ailleurs. Il en ressort notamment qu'il serait nécessaire de redéfinir globalement ce projet : qui fera quoi et comment ? Après quoi, il appartiendra à la Maison du Tiers-Monde et au Service communal de la Participation de le concrétiser avant la fin de l'année scolaire.

L'Assemblée examine ensuite trois projets :

— Atelier de promotion de la femme marocaine (proposé par l'asbl « DELI-PRO »)

— Lutte contre la désertification au Niger (Fondation Riou)

— Soutien à une coopérative agricole au Nicaragua (Centre Tri-continental).

Enfin le Président donne lecture d'une lettre adressée par les « Amis du Père Damien » qui ont bien reçu la somme envoyée par la Ville pour l'achat d'un frigo à médicaments (Communauté de Nyakatsiro en Ouganda).

Au moins 28 personnes engagées au cours de la première journée de l'emploi

Le Service Communal de la Participation mis en place par l'Echevin Jean de Fays organisait, le 23 octobre dernier, sa première « Journée de l'Emploi » au Centre Culturel. Cette manifestation fournissait une occasion de rencontres directes entre des employeurs de la région et des chômeurs, des étudiants, des travailleurs en quête d'une nouvelle formation... Bref, toutes personnes soucieuses de se renseigner sur les différentes voies possibles pour obtenir un emploi ou développer un projet économique.

Engouement

Disons tout de suite que l'initiative rencontra le succès escompté : les cinquante emplacements réservés aux invités (promoteurs de petites et moyennes entreprises, banques,

industriels, sociétés d'intérim...) furent rapidement occupés et il fallut, en dernière minute, prévoir quelques stands supplémentaires pour accueillir des employeurs tardivement inscrits. Les demandeurs d'emploi comprirent le parti qu'ils pouvaient tirer d'une manifestation de cette envergure et répondirent en masse à l'appel de l'équipe organisatrice. Un public évalué à plus de mille cinq cents personnes put ainsi, au cours de cette journée, prendre connaissance des opportunités en matière de recrutement de personnel et se renseigner plus précisément sur les salaires, les conditions de travail, etc.

L'aspect purement informatif (stages des jeunes, accès à l'entreprise, statut des chômeurs, CST, TCT...) n'était pas oublié puisque des organismes publics et divers services d'information se tenaient à la disposition des intéressés.

A côté de ces différents stands, des montages audiovisuels (scénarios ayant pour thèmes l'étude du marché de l'emploi, les méthodes de recherche d'un travail, les entretiens, les tests, etc.) permettaient de mieux comprendre les enjeux de cette journée.

Satisfecit

Les organisateurs avaient pris soin d'élaborer un questionnaire destiné aux entreprises et leur demandant de préciser le nombre de personnes embauchées. A l'heure où nous rédigeons ces lignes, les renseignements obtenus ne sont pas encore significatifs : neuf employeurs seulement ont déjà répondu et en additionnant les candidatures qu'ils ont retenues, nous pouvons conclure que 28 personnes seront engagées à court terme et que 131 autres sont versées dans une réserve de recrutement. Mais comme nous attendons encore 26 réponses, il est évident que les chiffres précités ne reflètent qu'une partie de la réalité. Tous les invités ont en tout cas estimé que le bilan global de cette manifestation est largement positif (« Du jamais vu en Brabant Wallon, même si des initiatives de ce genre ont souvent été prises ! » nous confiaient plusieurs responsables...) et tous se promettaient de revenir l'an prochain... car il est évident que le Service Communal de la Participation ne compte pas en rester là et qu'il nous a promis, tel un champion bien connu de la gent pédalante, de faire encore mieux la prochaine fois !

E.G.

Plumes d'autruche et grelots

Les Gilles à Jassans

Ambiance colorée et musique martelée dans les rues de Jassans en septembre dernier. Les Comités de Jumelage avaient bien fait les choses et les projets sont nombreux.

Le moins qu'on puisse dire est que la visite d'Ottignies-Louvain-la-Neuve à Jassans-Riottier n'est pas passée inaperçue. La Société des Gilles de Morlanwelz « Les Récalcitrants » qui accompagnait nos concitoyens en déplacement sur les bords de la Saône a tout fait pour créer l'ambiance.

Après la réception en mairie et la visite d'une soierie de Lyon, le programme comportait encore un tour du Beaujolais. La soirée s'est terminée par le bal anniversaire du jumelage en présence des autorités



municipales de notre jumelle, du Bourgmestre et M. L'Echevin Pierson.

Des projets sont d'ores et déjà prévus pour 1986 et notamment l'accueil à Ottignies des enfants des écoles communales de Jassans.

Parallèlement on murmure qu'un projet de jumelage serait envisagé avec les villes de Emmerthal (RFA) et Guilford (GB). Nous en reparlerons prochainement.

L'alcool est-il un problème pour vous ?



L'alcool est-il un problème dans votre famille ?

Si vous cherchez une solution aux problèmes qui surviennent en vivant avec un buveur-problème, nous, dans AL-ANON, pouvons vous aider.

Contact local :
Juliette - Tél. 41 6097
Gisèle - Tél. 22 67 75

Bureau National :
Tél. 02/512 17 19

Réunions à Ottignies-Louvain-la-Neuve chaque samedi soir

Nous vous donnerons d'autres informations dans le prochain Bulletin.

Contactez les A.A.

Les Alcooliques Anonymes sont une association d'hommes et de femmes qui partagent leurs expériences, leur énergie et leurs espoirs pour essayer de résoudre leur problème commun tout en aidant d'autres alcooliques.

Contact local :
Léopold - Tél. 41 6097
Hubert - Tél. 61 22 61

Bureau National :
Tél. 02/511 40 30

Croix-Rouge

Programme des collectes de sang 1986

Ottignies : Centre de Mousty

Groupe 1 — 4 janvier, 5 avril, 5 juillet, 4 octobre
Groupe 2 — 1^{er} février, 3 mai, 2 août, 8 novembre
Groupe 3 — 1^{er} mars, 7 juin, 6 septembre, 6 décembre

Louvain-la-Neuve : Centre de Plasmaphérèse

13 février, 12 mars, 16 avril, 6 mai, 24 septembre, 23 octobre, 27 novembre, 17 décembre
Limelette : Ecole gardienne
13 mars, 12 juin, 11 septembre, 11 décembre

Prêt de matériel sanitaire

Nouvelle liste des préposés disponibles hors des heures de permanence, pour un conseil ou une urgence immédiate :

Mme L. Bouvy
41 3992 - Centre
Mme G. Mertens
41 4062 - Villas
M. A. Rits
Rue Monument 5
Mme G. Roloffe
41 3531 - Blanc-Ry
Melle M. Th. Stouffs
41 4810 - Renivaux
Mme Y. Vandenberghe
41 0775 - Parc de l'Etoile
Mme L. Poncelet
41 3492 - Petit-Ry
Mme Fr. Thonet
41 1133 - Petit-Ry
Mme S. Simon
61 2054 - Mousty
Mr. P. Daoust
41 6718 - Rofessart
Mme P. Tanton
41 6077 Limelette Centre
Mme Fr. Noé
Av. des Sorbiers 121 - Buston
Mme C. Wibin
41 6699 - Limal

Nous rappelons aux habitants de Louvain-la-Neuve qu'ils peuvent être servis à la Maison Médicale du Biéreau les jours ouvrables de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

Secours et ambulance

Adresse inchangée :
M. A. Lienard - 41 54 11
Rue du Ruisseau 6
Les dates des collectes de sang seront republiées dans les numéros ultérieurs du Bulletin.

L'électricité, c'est **UNERG-SEDILEC**
auprès de qui vous pouvez vous informer !



OTTIGNIES - Rue du Monument 54 - (010) 41 74 04

Sénior la Neuve :

Apporter de la vie aux années

Apporter de la vie aux années et non des années à la vie, tel est globalement l'objectif que s'est fixé l'asbl « Sénior la Neuve ». Ce groupe veut présenter des solutions concrètes et originales aux problèmes de l'âge d'or.

« Sénior la Neuve » veut éviter que l'âge de la retraite soit celui de l'isolement ou de la vie en ghetto. Il est impensable pour lui, d'être radicalement coupé des contacts avec les personnes qui travaillent. Il faut donc que les retraités restent actifs. Non pas en se consacrant à un vague hobby mais en développant leurs qualités intellectuelles. Il va de l'intérêt de l'ainé qu'il puisse conserver ses connaissances professionnelles. Les aînés doivent donc pouvoir encore prendre certaines responsabilités valorisantes.

Ces propositions sont réalisables grâce à l'infrastructure d'aides intellectuelles, sportives ou matérielles disponibles sur le site.

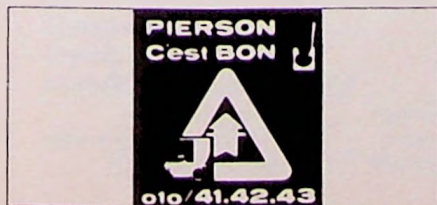
Mais « Sénior la Neuve » complète son action, et c'est là que c'est intéressant, par la mise à la disposition des personnes âgées de 10 logements individuels. Ces studios sont aménagés en fonction des besoins de chacun (baignoire-siège, barre d'appui...).

Moyennant la somme de 20.000 frs par mois, les aînés peuvent bénéficier du logement et des services (loyer, charges forfaitaires, entretien du studio par des aides ménagères, entretien du linge, aide aux soins légers, garde de jour et de nuit).

« Sénior la Neuve » souhaite que son action puisse jeter un pont entre les jeunes, les adultes et les aînés.

Contacts :

Mme Boesmans, assistante sociale
2/001, rue du Pachis
Tél. 42 06 71



Un home pour les personnes âgées à Ottignies-Louvain-la-Neuve

Se souciant particulièrement des Séniors de notre ville, le collège a en projet la construction d'un home pour personnes âgées.

Bien que les montants nécessaires soient effectivement prévus au budget, les négociations en vue de l'acquisition du terrain indispensable s'avèrent longues et difficiles.

C'est ce que le Bourgmestre a eu l'occasion de rappeler à Madame Castiaux qui venait de lui faire part des souhaits des 3 x 20 d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Jardins Service

Entreprise espaces verts
Creation - Réalisation - Entretien

Pépinières :
Vaste choix arbustes - conifères
vivaces - rosiers - fruitiers...

à partir du 10 décembre :
nos sapins de Noël en mottes

Rue Haulotte 27
1342 Limelette
Tél. 010/41 41 63

Goûter annuel du 3^e âge

Le goûter annuel du 3^e âge a eu lieu cette année le 30 octobre au Centre Culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Nous avons pu applaudir la prestation de la Chorale de Madame Mouffe « Promenade à travers le Brabant Wallon » avec chants d'enfants en wallon.

Ensuite, un tour de chants avec Gina, notre chanteuse locale.

Une après-midi récréative agréable pour tous...

Rendez-vous l'année prochaine.

MINIMEX

Il peut arriver que des personnes soient démunies de ressources par suite d'imprévoyance ou de mauvaise fortune.

Le législateur a prévu en leur faveur une allocation spéciale (MINIMEX) accordée par le CPAS :

19.304 F. pour des conjoints
13.898 F. pour un isolé
9.562 F. pour un cohabitant

Les demandes sont soumises à certaines conditions et doivent être introduites auprès du CPAS, avenue Astrid, 4 - Tél. 41 49 42.

Une espérance pour ceux qui se sentent seuls :

La « Petite Maison Blanche »

Au 53 de la rue Verte à Louvain-la-Neuve s'est ouverte la « Petite Maison Blanche ». C'est un signe de présence pour ceux qui se sentent seuls.

Souvent dans cette maison, les temps ensemble sont très simples. Les responsables essaient de trouver la place de chacun : à travers l'accueil, le repas, la décoration, la prière.

Contact :
Tél. 41 22 28

Pour vous tirer d'embarras :

Sonneries d'alarme

Dans notre précédent numéro nous avons publié une information relative à un dispositif destiné aux séniors handicapés ou isolés. Cette initiative a rencontré un franc succès auprès des intéressés (p. 13 - n° 26).

Nous voudrions ici remercier tout particulièrement la section locale du Lion's Club pour sa collaboration et sa générosité.

En effet, les membres du L.C. ont effectué, pendant les grandes vacances, le câblage électrique et le montage des 10 appareils offerts au CPAS par la section locale du Lion's.

Cette aide limitée mais efficace a permis au CPAS de mieux remplir son rôle auprès de nos concitoyens.

Isolé au milieu de la société :

A qui parler ?

« Notre société meurt d'étouffement » déclarait récemment un psychologue français. Que faire ?



La ménagère isolée, la personne âgée qui n'a déjà que trop attendu une visite, le travailleur face à ses problèmes d'emploi, tous ceux qui au sein d'une famille, sont seuls par manque d'échanges. Autant d'appels potentiels au poste de Télé-Accueil. Chaque mois les correspondants augmentent...

Depuis le mois de novembre ce service d'aide par téléphone, a élargi son temps d'écoute. Une personne bénévole formée à l'écoute est présente au bout du fil de 9 h. à 2 h. du matin en semaine et de 18 h. à 2 h. du matin le week-end au n° 228877. L'anonymat est garanti.

Pour remplir sa mission de solidarité et l'élargir encore si possible, Télé-Accueil a besoin d'écouter bénévoles. Si vous voulez participer à cette aide psychologique et morale prenez contact avec Télé-Accueil (Namur-Brabant Wallon) - B.P. 2 - 1490 Court-Saint-Etienne.



Le suicide : Un moyen d'en sortir

Notre pays se classe en deuxième position, après le Danemark, au classement des pays européens touchés par le phénomène du suicide. Les moyens de prévention sont quasi inexistantes.

« Le désespoir fait six morts chaque jour en Belgique » titrait récemment un quotidien de la capitale. Les femmes et les jeunes seraient de plus en plus nombreux à tenter de mettre fin à leurs jours. On se suicide plus en Wallonie qu'en Flandre, plus dans les campagnes que dans les grandes villes et davantage dans les milieux défavorisés que dans les classes sociales plus aisées.

Le Centre de prévention du suicide, qui ne dispose pas encore d'une antenne en Wallonie, tente d'apporter



aux personnes en crise la compréhension et l'écoute dont elles ont besoin.

Le suicide, un sujet tabou ? En tout cas pas un phénomène marginal.

Contact :
Tél. 02/6406565, 24 h. sur 24.



Rue Abbessé 53
5864 - Nil-Saint-Vincent

hubert de brye

**entreprise
de parcs
et jardins**

tél.
010*65.79.21

**Photocomposition
N. Dieu-Blondiau s.p.r.l.**

- la typographie de Gutenberg
- la technologie de l'an 2000
- la photographie par rayon laser

Chaussée de la Croix 47 - 1340 Ottignies - Tél. 010/41 50 24

**Imprimerie
Typo - Offset - Editions
s.p.r.l. J. Dieu-Brichart**

- Imprimés commerciaux
- Périodiques
- Brochures techniques
- Tous travaux pour graphistes
- Brochures scientifiques
- Maison d'éditions

Tous les sports dans notre Ville

Sous ce titre nous avons publié dans notre n° 26 de septembre la liste des clubs sportifs en activité dans l'entité.

Il faut y ajouter :

Arts martiaux

Shobukan
Aïkido
Contact : 41 8021

Mini Foot

Mini Foot Bauloy
Valentin Chynans
Rue du Bauloy, 7 - 1340

Volley Ball

Volley Ball Club Ottintois
Président : Robert Delogne
Av. du 11^e Zouaves - 1342
Tél. 41 6937

Note :

Le club « Ottignies-LLN Volley » n'existe plus.

Le Volley Ball Club Ottintois

Le club de volley masculin de la Ville, qui a reçu, en septembre dernier, le trophée sportif interéquipes 1985, vient de connaître une ascension particulièrement remarquable.

Fondé en 1982, le Volley Ball Club a en effet gravi chaque année un échelon dans la hiérarchie provinciale pour se retrouver maintenant en Provinciale I avec un solide rôle d'outsider. Et avec un palmarès de 4 titres de champion (en 3 ans) :

1984 :
champion de Prov. 3
1985 :
champion de Prov. 2
champion du Brabant espoirs (18-20 ans)
champion du Brabant juniors (16-18 ans)
4^e championnat de Belgique espoirs.

Au niveau dynamique aussi, beaucoup d'activités avec notamment l'accueil en mai 1985 de l'équipe féminine universitaire de Miami-Floride (USA) pour un match de démonstration contre la formation de Snorky Woluwe-Lasne, et aussi en septembre, l'organisation du 3^e tournoi de la Ville à la plaine des Coquerées (26 équipes participantes).

Les équipes championnes 1985

Prov. 2 :
Pierre Brahy (19 ans), Joseph Damoczi (27 ans), Eric Davaux (26 ans), Marc Delogne (22 ans), Robert Delogne (25 ans), Moreno Favero (29 ans), Jean Fiasse (19 ans), Daniel Fransen (20 ans), Pierre Piret (19 ans), Yves Tombus (22 ans) et Noël Taton (37 ans) comme entraîneur.

Espoirs :
Alain Bodeux, Renaud Cornil, Pierre Dubois, Jean Fiasse, Pierre Brahy, Daniel Fransen, Jean-François Hanon, Jean-Marc Van Brandt.

Juniors :
Alain Bodeux, Pascal Berten, Renaud Cornil, Pierre Dubois, Jean-François Hanon, Nicolas Vanderlinden, Pierre Peeters, Benoît Maraite, Laurent Pigeolet.

Pour tous renseignements :
Eric Davaux - Tél. 41 9847

Entraînements :

Prov. I :
mardi - 20 à 22 h. - Coquerées
jeudi - 19 h. 30 à 21 h. - Blocry
Prov. III :
mardi - 20 à 22 h. - Coquerées
Prov. IV :
mardi - 20 à 22 h. - Coquerées
Scolaires :
mercredi - 18 à 19 h. 30 - Blocry



SES SALLES

pour

Réunions • Banquets

Buffet à partir de 295 frs

La Palestre
1342 Limelette
Tél. : 010/41 09 01

Tournoi de badminton

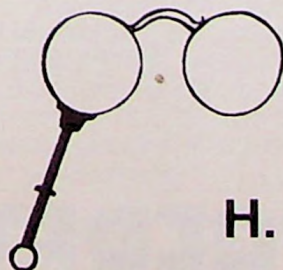
Les éliminatoires du premier grand tournoi de badminton se sont déroulées au cours de cet automne.

Les tours régionaux auront lieu du 15 février au 15 mars 1986. Le tour final débutera le 1^{er} mai au Centre Sportif de Blocry. Renseignements :
Tél. 02/736 95 77

Le tour du monde de Michel Monseu

Un de nos concitoyens, Michel Monseu, fait partie de l'équipage du bateau « Côte d'Or » qui, sous le commandement de Tabarly, participe à la course autour du monde.

Bon vent à ce navigateur courageux qui a été choisi parmi des dizaines de candidats.



H. METZMACKER

Shopping Center du Douaire
1340 OTTIGNIES
Tél. : 010/41 39 96

VOTRE OPTICIEN

Une bien piètre gestion

Incroyable, mais vrai. Le compte communal 1984 se clôture avec un boni de 89 millions. Oui, oui, vous avez bien lu. Et si une partie de cette somme provient des années antérieures, la plus grosse part, soit 63 millions, a été dégagée au cours de l'année 1984. Ce qui veut dire que les recettes ordinaires de l'exercice 84 (399 millions) ont dépassé de 63 millions les dépenses correspondantes (336 millions). Peut-on encore appeler cela de la bonne gestion ? Certainement pas, mais plutôt une « piètre gestion » car ce boni est le fruit d'un coup de bambou fiscal dont l'utilité est maintenant clairement remise en cause.

Rappelez-vous l'année 1983, c'est-à-dire celle qui a suivi les élections communales. Nous apprenons avec stupéfaction que l'exercice 82 se clôture avec un déficit de près de 50 millions alors que Yves du Monceau n'avait cessé de prétendre au cours de la campagne électorale que les finances communales étaient saines. Bien sûr, ce déficit était mis sur le dos de l'Etat qui tardait trop à payer ses dettes vis à vis des communes. Mais en réalité, la majorité porte également une lourde responsabilité en la matière car elle aurait pu atténuer fortement ce déficit par une augmentation raisonnable des impôts en 1981. Cela, évidemment, Yves du Monceau n'a pas voulu le faire à l'approche des élections communales et a préféré tromper l'électeur sur l'état réel des finances communales.

Une fois les élections passées, c'est un remède de cheval qui a été appliqué, visant à résorber tout le déficit en un an sur le dos du contribuable ottintois. Piètre gestion. Exactement comme si le gouvernement allait proposer une augmentation des impôts de 500 milliards en 86 afin de supprimer en une fois le déficit de l'Etat. Ce serait évidemment impossible et absurde car il ne pourrait le faire sans déstabiliser l'économie du pays et provoquer de sérieux troubles sociaux. Il en serait de même pour une entreprise privée qui connaîtrait des difficultés budgétaires passagères. S'il lui est impossible de résorber tout son déficit en une fois, elle sera bien obligée d'établir un plan de redressement sur plusieurs années.

Ne subissant pas les contraintes économiques auxquelles sont soumis l'Etat et les entreprises privées, Yves du Monceau a préféré aller chercher l'argent en une fois dans la poche des habitants d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. Piètre gestion.

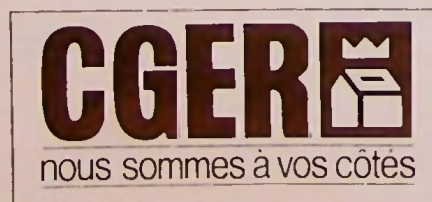
En 1983, j'avais proposé l'élaboration d'un plan de 6 ans de façon à réduire progressivement le déficit de la commune et l'analyse des comptes de 1983 et 1984 montre clairement que cette solution était de loin la plus raisonnable. En effet, le déficit total antérieur à 1983 s'élevait à environ 75 millions, il aurait suffi d'en résorber 15 millions par an pendant 6 ans, en tenant compte des intérêts dégressifs à payer sur le solde. L'application d'un tel plan aurait permis :

- de maintenir la taxe sur les immondices à 1000 F (au lieu de 1200 F actuellement) ;
- de maintenir la taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques à 6 % (au lieu de 7 % en 83 et 84) ;
- de ne porter les additionnels au précompte immobilier qu'à 1200 (au lieu de 1600 en 83 et 1700 en 84) ;

ce qui aurait entraîné une diminution de la charge fiscale de 61 millions en 2 ans, soit environ 10.000 F par ménage. Malgré le fait que cette réduction de la fiscalité aurait entraîné une diminution de 23 millions de l'apport du Fonds des Communes, le compte 84 aurait encore pu se clôturer avec un petit boni de 5 millions, au lieu des 89 millions actuels.

Voilà ce qu'aurait donné une gestion dynamique et prospective, en l'occurrence un allègement sérieux de la fiscalité pour nos concitoyens et des finances en bonne voie d'assainissement. A la place de cela, la majorité nous a offert une charge fiscale lourde et inutile. Une bien piètre gestion.

Jacques Lega
Conseiller communal



Les bibliothèques de Mousty et de Louvain-la-Neuve menacées de fermeture

Les bibliothèques de Louvain-la-Neuve et de Mousty ont, jusqu'à ces derniers temps, fonctionné grâce au travail efficace de cinq cadres spéciaux temporaires. Il se fait que le contrat de ces personnes n'a pas été renouvelé, que l'Etat est d'accord de payer 75 % de leur traitement mais que la commune doit payer les 25 % restant.

Elle a refusé !

Elle n'accepte actuellement que de compléter le salaire de deux personnes, une par bibliothèque.

Cette attitude a des conséquences énormes ;

- la perte de trois personnes compétentes ;
- la diminution du nombre d'heures d'ouverture et des possibilités d'animation ;
- la fermeture éventuelle (on y pense sérieusement à L.L.N.).

Plus grave encore, un décret de la Communauté Française oblige les communes à posséder une bibliothèque publique pour 1988 au plus tard. Ces bibliothèques seront subsidiées si elles existaient avant 1988, **elles ne le seront pas** s'il faut les créer à cette date... Pour économiser un peu d'argent maintenant, on risque d'en payer beaucoup plus dans quelques temps.

Rien n'est cependant joué. Lorsque nous avons interpellé le Collège à ce sujet, il est apparu une fois de plus que celui-ci était divisé quant à la politique à suivre... Vous pouvez aider le personnel des bibliothèques, les bénévoles qui y travaillent en faisant savoir au Collège que vous n'acceptez pas de voir les bibliothèques périlcliter. Si vous désirez des renseignements plus précis, vous pouvez contacter les bibliothèques, Démocratie Nouvelle se tient bien entendu aussi à votre disposition.

Patrick Dupuis
Conseiller communal

En cette fin d'année 1985, toute l'équipe de Démocratie Nouvelle vous souhaite de passer agréablement les fêtes.

Nous espérons qu'en 1986 les Ottignois subiront sans trop de dommages pour leur famille la politique de restrictions que nous prépare le Pouvoir PSC-PRL.

Sachez que de notre côté, nous ferons le maximum pour qu'ici, à Ottignies-LLN, cesse cette politique de « surtaxe », aussi désagréable qu'inopportune, comme nous l'avons démontré lors de l'analyse du compte communal.

En 1986, plus que jamais, participez à la gestion de votre Ville, aidez-nous à vous défendre, contactez vos conseillers communaux et membres du CPAS.

Conseil communal :

Jacques Benthuys	41 81 30
Willy Daout	41 52 38
André Decaffmeyer	61 39 08
Jean-Marie Dubois	41 13 48
Maud Duchateau	41 52 83
Patrick Dupuis	41 12 86
Valmy Féaux	41 32 36
Gustave Schoonjans	41 63 51

Conseil du CPAS :

Nelly Barbieux	41 69 65
André Decaffmeyer	61 39 08
Charles Poussié	41 86 29
Raoul Vassart	41 41 64

Démocratie Nouvelle :

Compte communal 1984

Le compte communal 1984 a été examiné lors de la dernière séance du Conseil Communal.

Le boni à l'ordinaire est important.

Il présente un excédent de recettes de 89 millions de FB et s'il ne traduit pas une gestion déficitaire, il exprime à tout le moins une gestion déficiente.

En fait, il montre les limites du système et de la politique budgétaire préconisée par le cartel des droites PSC-PRL.

Mais avant de s'interroger sur l'origine de ce boni, il faut replacer les faits dans leur contexte, celui de la fin de la législature précédente.

En effet en 1981 et 1982, pour pouvoir se présenter dans de bonnes conditions face au verdict des électeurs, la majorité a maintenu une dispropor-

tion entre la fiscalité et les investissements. Très vite, cette lacune s'est traduite au compte 1981 par un déficit important de 50 millions de FB.

Mais en 1983, au lieu de choisir la voie de la raison en adoptant une politique fiscale linéaire accompagnée d'un plan pluriannuel permettant l'étalement des objectifs et des moyens, le cartel des droites PSC-PRL a choisi le coup de force, le coup de bambou fiscal.

Ils ont doublé la fiscalité !

Les centimes additionnels au pré-compte immobilier sont passés de 853 à 1.600 et la taxe additionnelle était, elle, portée de 6 à 7 %, sans compter la taxe sur les immondices qui grimpaît allègrement à 1.200 FB. C'est ainsi que le montant des impôts par habitant est passé de 4.839 FB en 1981 à 10.641 FB en 1984.

Cet effort sans précédent demandé à nos concitoyens gênait d'autant moins le cartel des droites PSC-PRL — les hérauts de la fiscalité. La première enregistre une augmentation de la fiscalité. La seconde permet l'accumulation de réserves, de « coussins ». La troisième se traduit par une diminution des taxes et centimes additionnels à la veille des élections.

Schéma obligé de cette majorité PSC-PRL, mais à quel prix pour nous tous !

En tout état de cause, si ce compte traduit, par l'excédent de 89 millions de FB, une situation plus confortable, il exprime à tout le moins un déséquilibre.

C'est celui de la croissance de la charge de la dette.

Nous avons déjà évoqué précédemment, dans ces colonnes, nos craintes devant l'augmentation à terme de la dette à travers la multiplication d'emprunts nombreux et souvent inutiles. Il en va de même pour la charge des intérêts et des amortissements qui depuis 1981 a augmenté de 73,7 %, alors que les dépenses globales ont crû de 43,1 %. C'est inquiétant !

Une autre politique était-elle possible ? Oui !

Ce qui était hier une conviction politique est aujourd'hui une vérité mathématique. Ce n'était pas nécessaire de doubler la fiscalité.

Par différentes voies, notamment une fiscalité mieux adaptée à la fin de la législature précédente, des additionnels sensiblement réduits et un financement approprié des investissements, l'équilibre aurait été préservé. Mais, cela supposait, comme nous n'avons cessé de le préconiser, une autre politique, plus volontariste, plus imaginative, plus cohérente et dynamique !

Le cartel des droites PSC-PRL a préféré la voie de la fiscalité en écrasant le contribuable sous le poids d'une fiscalité démesurée.

Aujourd'hui, le bourgmestre annonce le recours à un audit pour analyser la situation financière de la commune. Pour quelle raison ? Pour arborer une nouvelle plume à son chapeau ou pour se convaincre lui-même des limites de sa politique ?

Réponse dans quelques temps...

Jean-Marie Dubois
Conseiller communal



**DISTRIBUTEUR
AUTORISÉ**



Fargeat-Dumoulin sprl

Produits pétroliers
Location de containers

Avenue Lambermont 8
1342 Limelette
Tél. 010/41 3324 - 41 7027

Auto-Ecole

RATY

n° 2114

Montagne du Stimont 30
Ottignies

Tél. (siège administratif)
083/21 2223 après 17 h.

AUTANT SAVOIR

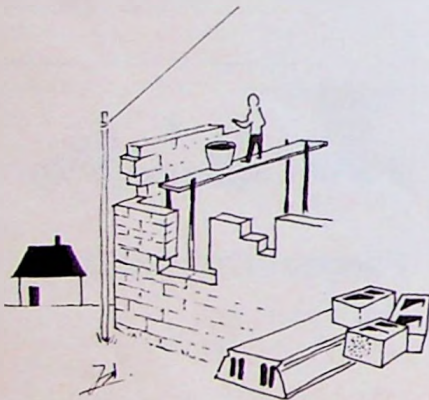
Construire, rénover, démolir :

Les petites aides qui font plaisir

Si construire ou acheter un logement en ces temps de crise reste plus que jamais une opération qui demande mûre réflexion, les statistiques communales nous montrent que les autorisations accordées pour bâtir une « maison unifamiliale » sont passées de 28 en 1982 à 39 en 1984.

Vous êtes donc nombreux qui vous intéressez aux avantages offerts par les pouvoirs publics sous forme de primes de toutes sortes. En voici la nomenclature.

1. Prime à la Construction ou à l'acquisition



1.1. octroyée par le Ministère de la Région Wallonne au particulier qui construit ou achète dans le secteur privé une habitation neuve n'ayant jamais été occupée.

Contact :

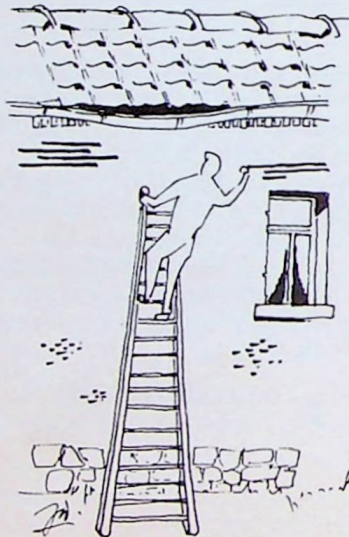
Ministère de la Région Wallonne
Administration du Logement
Service « Prime à la Construction »
Rue de la Loi, 82
1040 Bruxelles
Tél. 02/7339960

1.2. octroyée par la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve pour la construction d'une maison (50.000 fr.). Si le propriétaire, ses parents ou enfants ne sont pas domiciliés dans la commune depuis au moins trois ans la prime est réduite de 50 %.

Renseignements :

Service Communal de l'Urbanisme
Avenue des Combattants, 34
Tél. 41 40 72

2. Prime à la réhabilitation



Vu la cherté des logements neufs, cette prime rencontre un intérêt grandissant auprès de la population en vue d'assainir ou améliorer les logements. Elle est calculée sur la base des revenus nets imposables et peut atteindre 200.000 frs.

Contact :

Ministère de la Région Wallonne
Administration du Logement
Service « Prime à la Réhabilitation »
Rue de la Loi, 82
1040 Bruxelles
Tél. 02/5137540

3. Allocation de démolition



Si vous démolissez un logement insalubre non améliorable ayant été occupé pendant six mois au cours des trois années précédant la demande vous pouvez obtenir une prime atteignant au maximum 40.000 frs.

Contact :

Ministère de la Région Wallonne
Administration du Logement
Service « Prime à la Démolition »
Rue de la Loi, 82
1040 Bruxelles
Tél. 02/7339960

4. Exonération de la Taxe sur les Constructions

Notre Ville perçoit une taxe sur les constructions s'élevant à 20 frs. le m³

Toutefois vous pouvez bénéficier de l'exonération :



Un bon outil est signé SANDVIK

serrurerie décorative de style
perceuses, scies et meuleuses toujours en promotion !
tout l'outillage Metabo pour le travail du bois !
tout l'outillage de qualité pour le jardinage !
toute la serrurerie décorative de style !
toutes les nouveautés pour les bricoleurs !
toute la nouvelle gamme de perceuses Metabo avec variateur électronique !
toujours les meilleurs prix et les bons conseils !

MELAIN

Rue des Deux Ponts, 17-19
1340 Ottignies
Tél. : 010/414161

— Complète : si le logement est construit dans les conditions déterminées par le pouvoir central en vue de l'octroi d'une prime à la construction accordée au taux de base intégral ;

— Partielle : si cette même prime est allouée à un taux réduit.

Nous rappelons que le Service Communal de l'Urbanisme peut vous guider dans le domaine complexe des diverses obligations à respecter par les candidats bâtisseurs.



Robert Delogne a été élu échevin



Au cours du Conseil Communal du 17 décembre 1985 M. Robert Delogne a été élu échevin. Il aura dans ses attributions l'Etat Civil, la Jeunesse et les Sports.

Le successeur de M. Pierson est né à Bruxelles en 1960. Il a donc tout juste 25 ans. Il est l'aîné d'une famille de quatre enfants établie à Limelette.

Robert Delogne fit ses études primaires à l'école St-Pie X, ses secondaires à Basse-Wavre et entama ensuite des études d'ingénieur civil électricien. Il est diplômé de l'U.C.L. Louvain-la-Neuve.

Pendant six ans il fut chef scout de la Meute de la Fleur Rouge (Petit-Ry). C'est également un sportif accompli. Il préside aux destinées du Volley-Ball Club d'Ottignies où il joue en équipe première.

Dès son entrée au Conseil Communal en 1983, à 21 ans, il est choisi pour présider deux commissions consultatives : celle de la jeunesse et celle du Tiers-Monde.

Il est très actif au sein de la section locale du P.S.C. où il assure régulièrement la permanence sociale de Gérard Deprez.

Dans le privé, il travaille à l'Office régional d'informatique à Louvain-la-Neuve.

Robert Delogne est très ouvert et à l'écoute des problèmes. Il est soucieux du pluralisme et aime les choses concrètes.

Il occupe un mandat d'administrateur auprès de l'Intercommunale des Eaux du Centre du Brabant Wallon et de l'Académie de Musique.

Nul doute que Robert Delogne contribuera à rajeunir les cadres du Collège échevinal.



Ets. Hermand sprl



Avenue des Combattants, 117
1340 Ottignies



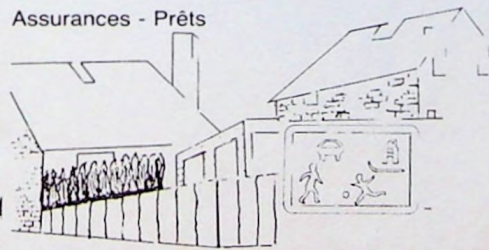
Tél. : 010/41 34 32



interRent
Location de véhicules

philippe gomez

Assurances - Prêts



Try Martin 5 (Hocaille Clos)
1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve
Tél. 010/418737

Spécialiste de l'assurance
pension et des prêts longue durée

Vous conseiller pour mieux vous assurer...

C'est mon métier

TOUT POUR L'AUTO

VARO

Ampoules - Batteries - Filtres - Bougies
Courroies - Freins - Huiles
Bombes de peinture - etc

Ouvert aussi le samedi matin

Tél. : 010/611418

Chaussée Provinciale 47
Céroux-Mousty

CHUUUT!

LE SOIR
JE DORS...



**La Nuit
Le Bruit nuit !
Pensez-y...**

AFFICHEZ-MOI !

Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve
Echevinat de la Participation